

(CARA'MAG')

ÉTÉ 2019

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 36

Place au vélo !



sommaire

ACTUALITÉS

- 4-7 Actualités, événements culturels
- 8-9 Plan plage territorial
- 10-11 Transports
- 12-13 Assainissement
- 14-16 Énergie, climat, déchets

DOSSIER PLACE AU VÉLO

- 17-19 Le vélo, transport d'avenir
- 20 Les bonnes pratiques en selle
- 21-23 300 km d'itinéraires de loisir

PORTFOLIO

- 24-27 Concours « les jeunes ont du talent »

TERRITOIRE

- 28-29 Nouveau projet Nautisme Royan Atlantique
- 30-31 Sur la plage avec les secouristes sportifs
- 32-33 Les bonnes pratiques de pêche à pied

MAGAZINE

- 34-36 Histoire des carrelets
- 37-41 Agenda des communes
- 42-43 Tribunes, Ulysse et compagnie

L'accostage du Cyrano de Bergerac s'est déroulé sans encombre, le 19 avril, dans le port de Royan. Le public est venu en nombre assister à la manœuvre de ce paquebot de 110 mètres de long, qui arrivait de Bordeaux. Dès l'année prochaine, la compagnie CroisiEurope va inscrire Royan dans son catalogue de croisières fluviales, en proposant une escale de 48 heures dans la station balnéaire, où un nouveau ponton va être aménagé quai des Sabliers. Ce projet de développement touristique et fluvial est porté depuis 2012, par la CARA et son président, Jean-Pierre Tallieu.

édito



Aujourd'hui, les déplacements sont devenus un enjeu crucial pour nos territoires. Localement, nos réseaux routiers commencent à saturer, tandis que les liaisons ferroviaires restent à améliorer, aussi bien pour les trajets du quotidien que pour faciliter les échanges économiques avec nos partenaires. Incomparable source d'autonomie, la voiture individuelle est devenue encombrante. Elle asphyxie nos villes et pèse toujours plus dans le budget des familles. Comment, dans ces conditions, proposer une alternative valable et concurrentielle à ce mode de transport encore incontournable pour bon nombre d'entre nous ?

En matière de transports, d'aménagement du territoire ou de lutte contre le réchauffement climatique, l'ensemble des politiques publiques menées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ont notamment pour objectif commun de mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacements, au bénéfice des transports en commun et des modes actifs (marche à pied, vélo). La réalisation de la gare intermodale de Royan, en 2015, et celle à venir de la gare de Saujon, redonne à chacun (train, bus, taxis, voitures, cycles et piétons) l'espace nécessaire à son bon fonctionnement, en améliorant les différents flux et en renforçant l'accessibilité et la sécurité. Nous travaillons actuellement à l'optimisation de notre réseau de bus pour 2020, dont le nombre de passagers, depuis sa création en 2009, n'a jamais été aussi élevé. Nous continuons par ailleurs à explorer les possibilités d'un transport fluvial sur la Gironde pour nous rapprocher de Bordeaux en nous affranchissant de la route.

Si la voiture n'est plus une solution d'avenir, changer nos habitudes demande un peu de temps et surtout des alternatives crédibles. Le dossier central de ce numéro vous donnera un aperçu des politiques volontaristes et ambitieuses que nous pouvons déjà mener, avec les communes, pour développer la pratique cyclable sur l'ensemble de notre territoire. Avec des aménagements performants et sécurisés, il n'aura bientôt jamais été aussi facile et agréable de pédaler pour aller au travail, à la plage ou au marché.

Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex. Tél. 05 46 22 19 20. Web : www.agglo-royan.fr
Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu **Directeur de la communication :** Antoine Bigot. **Comité de rédaction :** Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Piquet. **Rédacteur en chef :** Alexandre Garcia. **Rédaction :** Alexandre Garcia, Bastien Ferretti (p.20), Valérie Daviet (p.30-31, 37-41), Fabien Paillot (p.28-29), Leïla Renon (p.32-33), Brigitte Staehle-Blanchard (p.10), Yannis Suiire (p.34-36). **Photos :** Denis Bibbal (Artgrafik), Mélanie Chaigneau, Alexandre Garcia, Sébastien Husté, Laurent Jahier, Stéphane Papeau, Franck Prével, Yoshi Power Shot. **Couverture :** Yoshi Power Shot **Création graphique :** Symaps **Conception :** Audrey Penaud **Illustrations :** Vélo Québec (p.17-19), Laurent Pinaud (p.43).

Impression : Maury imprimeur / Tirage : 57 250 ex. / **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



JUSQU'AU 28 JUIN

Un programme d'incubation pour les futures entreprises



Pour accompagner les projets de création d'entreprise, la CARA lance la première édition de son parcours d'incubation, permettant aux participants de structurer et de mettre en avant leurs projets auprès des partenaires économiques, des investisseurs, des politiques et des médias. Une série de 7 ateliers collectifs et individuels, représentant une vingtaine d'heures d'accompagnement, seront ainsi organisés au cours du second semestre 2019, avant que les futurs services d'hébergement de UPI Le Carré des Entrepreneurs® ne soient proposés dans le quartier de l'électricité. Dix dossiers maximum seront retenus pour ce premier parcours d'incubation. Les porteurs de projet intéressés peuvent contacter le service Plateforme Entreprendre de la CARA, (plateforme.entreprendre@agglo-royan.fr) pour retirer le dossier de candidature, à déposer jusqu'au 28 juin.

27 AOÛT

Nuit de la chauve-souris



À l'occasion de la 23^e nuit internationale de la chauve-souris, une sortie est organisée pour partir à la découverte des chauves-souris du site Natura 2000 de la « Presqu'île d'Arvert ». La soirée débutera par une présentation du cycle de vie, des mœurs et de l'alimentation de ces mammifères volants par Maxime Leutchmann, coordinateur du Groupe chiroptères Poitou-Charentes. Elle se poursuivra par une déambulation en lisière de forêt dès la tombée de la nuit, conditions propices à leur observation. Cette promenade sera également l'occasion de capter les cris des chauves-souris, habituellement inaudibles pour l'oreille humaine, grâce aux détecteurs d'ultrasons.

Animation gratuite. Prévoir lampe et chaussures fermées. Rendez-vous à 19h30 sur l'aire naturelle de camping à la ferme « L'îlot » route de l'îlot à Saint-Augustin-sur-Mer. Inscription auprès de Leïla Renon, l.renon@agglo-royan.fr, au 06 83 76 70 47

31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE

Remontée de la Seudre

La traditionnelle Remontée de la Seudre aura lieu samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre. Chaque année depuis 1996, plus de 2 000 personnes participent à cet événement phare de la fin de saison dans les communes ostréicoles. Le départ des randonnées à pied, en vélo, à cheval ou en kayak aura lieu samedi à Marennes Hiers-Brouage, où se tiendront un marché et un repas fermier de 15 heures à 23 heures. Dimanche, place aux embarcations sans moteur de toutes tailles au départ de l'embarcadère de La Tremblade pour une arrivée festive à l'Eguille-sur-Seudre vers 17h30.

Tarif : 7 euros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au 05 86 87 00 20. Inscriptions à partir du 12 août.



Deux nouveaux Poi'Z cachés à Royan et Mortagne-sur-Gironde

Lancée en 2011 dans le Limousin, l'application de géocaching Terra Aventura a depuis conquis le cœur de nombreux touristes et habitants en Nouvelle-Aquitaine. Entièrement gratuite, celle-ci permet de découvrir le territoire et ses richesses tout en jouant, avec des énigmes à résoudre, un trésor à chercher et des Poi'z à collectionner. Depuis l'an passé, le pays royannais a rejoint cette grande aventure avec deux parcours à Talmont et Mornac-sur-Seudre. Deux nouvelles chasses aux trésors sont proposées cet été à la recherche de Zirrinzi sur le parcours des moutonniers de l'estuaire à Mortagne-sur-Gironde et de Zart à Royan, sur le parcours « *back to the fifties* ». Dès le 15 juin, préparez votre smartphone et votre sac à dos pour aller débusquer ces petits personnages à fort caractère.



Quelles piscines pour le territoire ?



Les élus communautaires étudient actuellement la possibilité de transférer à l'intercommunalité les équipements aquatiques existants (à Royan, Saujon et Cozes), et/ou ceux à venir. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dispose en effet dans ses statuts de la compétence optionnelle pour « *la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire* ». Le projet de territoire de la CARA, débattu en janvier 2018, souligne par ailleurs la nécessité de moderniser les équipements aquatiques pour conforter et améliorer la qualité de vie des habitants.

Dans ce contexte, une étude d'opportunité et de faisabilité d'équipements aquatiques a été lancée en 2019. Cette étude doit permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes : l'offre de pratique sportive et de loisirs aquatiques

existante sur le territoire répond t-elle aux besoins de la population actuelle (81 000 habitants) et future de la CARA (100 000 habitants en 2040) ? Les équipements aquatiques existants peuvent-ils être adaptés et modifiés ? La réalisation de nouveau(x) équipement(s) doit-elle être envisagée et pour quels types de pratiques (bassin sportif, ludique, sport et bien-être) ? Avec les utilisateurs actuels des piscines, les habitants sont également invités à donner leur avis en répondant à un questionnaire en ligne sur le site de la CARA, www.agglo-royan.fr. Les résultats de cette étude permettront aux élus communautaires de disposer d'une aide à la décision afin d'étudier un possible transfert de compétence des équipements aquatiques, en fonction des usages et des besoins exprimés.

Apprendre à déjouer les pièges

Dans le cadre de son plan plage territorial, la CARA a créé un nouvel outil pédagogique pour informer le grand public et les écoliers sur les dangers de la plage. Il s'agit d'un court-métrage de cinq minutes, réalisé en 2018 avec les élèves de CM1 de l'école de Semussac par la société Advance Production. « *Cette vidéo permet d'identifier les différents types de dangers et de caractériser leurs mécanismes de fonctionnement (feux de forêt, baie, shore break,...), précise Gaël Perrochon, chargé de mission pour le plan plage territorial. Ce court-métrage rappelle aussi les bons comportements à adopter et certaines règles de bases à respecter.* » Cette vidéo est en ligne sur le site de la CARA (www.agglo-royan.fr/securite-des-plages), où elle pourra être visionnée par toutes les écoles du territoire avant les grandes vacances.



JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE

Des concerts d'exception dans toutes les communes

La 31^e saison des **Jeudis Musicaux** se poursuit jusqu'au 19 septembre dans les communes de la CARA. Artistes de renom ou jeunes prodiges, près de 200 musiciens se produiront au fil des 33 concerts organisés dans les églises et temples du territoire.



Renaud Capuçon, le 12 juillet à Royan

Plusieurs grands noms de la musique classique et du jazz sont à nouveau attendus, cet été, en pays royannais. Violoniste au parcours exceptionnel maintes fois primé, **Renaud Capuçon** accompagnera notamment le violoncelliste **François Salque**, bien connu du public des Jeudis Musicaux, ainsi que **Guillaume Bellom**, l'une des étoiles montantes du piano français, le 12 juillet à Pontillac. **Jordi Savall** et son ensemble Hespèrion XXI reviendront le 5 juillet à Saint-Georges-de-Didonne, tout comme le **Grand chœur de l'abbaye aux Dames**, dirigé par Michel Piquemal, pour un concert rare dédié à Haydn et Mozart, le 27 juin à Mortagne-sur-Gironde.

Le 8 août, le public pourra retrouver la violoncelliste **Camille Thomas** pour un récital à Mornac-sur-Seudre le matin, et un concert le soir à Semussac accompagné de **Quatuor Arod**. Une journée autour de la flutiste **Juliette Hurel** est également prévue le 14 août, avec un duo flûte-harpe à Saint-Augustin et



Trio Hurel, Depardieu, Couvert, le 14 août à Saint-Romain-de-Benet

un concert à Saint-Romain-de-Benet : elle y accompagnera la récitante **Julie Depardieu** et la pianiste **Hélène Couvert** à la découverte de la muse Misia Sert. Une carte blanche sera laissée à l'**Ensemble Appassionato** dirigé par Mathieu Herzog, pour trois concerts à Saujon le 30 juillet (Debussy – Wagner), Chaillevette le 1^{er} août (concert spécial à 11 heures autour de Mozart, pour le jeune public) et Semussac le 1^{er} août à 21 heures, avec la soprano **Raquel Camarinha** (Debussy, Ravel, Dvorak). En tournée dans le monde entier, l'ensemble vocal britannique **Voces 8** fera enfin escale à Arvert, le 19 septembre, pour le concert de clôture. Traditionnellement consacrée à la musique de chambre, la programmation réalisée par Yann Le Calvé poursuivra son ouverture vers le jazz, en accueillant Biréli Lagrène, légende vivante et acteur majeur du jazz actuel, en

concert à Saint-Palais-sur-Mer le 5 septembre. Une soirée jazz est également programmée le 25 juillet avec le Caravan Quartet mené par Samuel Strouk, qui jouera à 17 heures à Boutenac-Touvent, puis à 21 heures dans la commune voisine de Floirac, avec la soprano **Hélène Walter** pour une rencontre entre musique lyrique, jazz manouche et chanson française. Le 22 août, le jeune prodige **Émile Parisien** accompagné de Roberto Negro offrira de son côté un duo saxophone-piano sous les arches de l'église d'Arces-sur-Gironde.

HUIT CONCERTS ACCESSIBLES UNIQUEMENT EN PRÉVENTE

Afin d'apporter au public les meilleures conditions d'accueil, huit concerts ne seront disponibles qu'avec des billets achetés en avance sur les sites www.ticketmaster.fr et www.francebillet.com, par téléphone (respectivement : 0892 390 100 et 0892 683 622) ainsi que dans les enseignes locales Leclerc, Intermarché et Super U. Une billetterie sera toujours assurée sur place pour tous les autres concerts 45 minutes avant l'heure annoncée. Tarif : 14 euros (hors frais de gestion en prévente), gratuit pour les moins de seize ans. Programme complet sur www.agglo-royan.fr



Voces 8, le 19 septembre à Arvert.

Un spectacle itinérant sur les rives de Gironde

Entre le 27 juillet et le 28 août, sept spectacles gratuits seront organisés en nocturne sur des sites remarquables des rives de Gironde, autour de la thématique de l'estuaire. Portée par la CARA, la Communauté de communes de Haute-Saintonge et la CdC de l'Estuaire, cette manifestation originale bénéficie du label Sites en scène.

Associées depuis 2016 dans l'organisation des Sentiers des Arts, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté de communes de Haute-Saintonge et la CdC de l'Estuaire vont élargir cet été leur partenariat en proposant au public un nouvel événement artistique sur les rives de Gironde : un spectacle itinérant associant musique, danse et vidéo au jeu des acteurs, présenté sur des sites remarquables au bord ou à proximité du fleuve.

Intitulé 7 histoires d'estuaire, cet événement artistique a été conçu par Éric le Collen, metteur en scène et scénographe (La bataille de Castillon, lancement de l'Hermione, Cité du vin...). En s'inspirant des paysages, de l'histoire et du patrimoine de chaque site, le scénographe a composé une fresque poétique dans laquelle trois personnages racontent l'estuaire à leur manière, en voyageant dans un décor audiovisuel sophistiqué. Falaises, navigation, carrelets et pêcheurs, plage, Cordouan ou Opération Frankton... Chaque séquence évoque, avec humour ou fantaisie, l'un de ces nombreux liens qui unissent l'homme, la terre et le fleuve au fil des ans. « *Mon projet artistique est de créer une forme d'intimité entre le lieu, le dispositif scénique, les acteurs et le public* », prévient Éric le Collen. Ces spectacles seront accompagnés de visites nocturnes du patrimoine, d'une conférence



SPECTACLES ORGANISÉS PAR
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE



grand public, de marchés de producteurs locaux et d'ateliers pour adultes et enfants afin de mieux connaître les richesses de l'estuaire.

SEPT REPRÉSENTATIONS SITES EN SCÈNE AU COUCHER DU SOLEIL

- Samedi 27 juillet : site de Vitrezay à Saint-Thomas-de-Conac
 - Vendredi 02 août : port des Callonges à Braud-et-Saint-Louis
 - Mercredi 07 août : port Maubert à Saint-Fort-sur-Gironde
 - Lundi 19 août : port de Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet
 - Mercredi 21 août : site gallo-romain du Fâ à Barzan
 - Lundi 26 août : site de la falaise du Caillaud à Talmont
 - Mercredi 28 août : phare de Saint-Georges-de-Didonne
- Durée : environ une heure. Plein air. Accès libre dans la limite des capacités d'accueil.

DES SENTIERS DES ARTS EMPREINTS DE SÉRÉNITÉ

La septième édition des Sentiers des Arts aura lieu du 21 septembre au 3 novembre 2019. Les œuvres monumentales et éphémères seront exposées dans les parcs de Nauzan et de La Métairie, au cœur des villes de Vaux-sur-Mer et de Royan. Après le cinéma, cette édition aura pour thème la contemplation, comme une invitation à s'immerger dans un cocon de nature et à voir différemment le monde qui nous entoure.



Première étude sur la fréquentation des camping-cars

© Charline FANON

Le manque d'information sur les habitudes et les attentes des usagers de camping-cars constitue un frein à la bonne organisation de leur accueil, une question prise en compte dans tous les documents de planification communautaire (schéma de cohérence territoriale, plan de déplacements urbains et plan plage territorial). Une vaste étude, réalisée en 2018 par la CARA, permet aujourd'hui de mieux connaître les équipements, les attentes des usagers, la fréquentation des aires de stationnement municipales ainsi que l'ampleur du stationnement sauvage.

DIAGNOSTIC DE L'OFFRE D'ACCUEIL : l'agglomération comptabilise 20 aires d'accueil, de services et de stationnement pour une capacité totale évaluée à 512 emplacements.

Le remplissage moyen sur l'ensemble des aires est de 264 véhicules par jour en juillet et août. Certains usagers ont le sentiment que le prix n'est pas toujours en adéquation avec l'offre d'accueil, les aires ressemblant souvent à des parkings où les équipements sont parfois vétustes ou insuffisants. Néanmoins, les usagers se disent satisfaits et apprécient particulièrement le territoire et ses atouts naturels. Ils dépensent en moyenne entre 20 et 50 euros pendant leur séjour dans les commerces de proximité (90% des usagers).

Le vélo est particulièrement usité car 50% des camping-caristes en ont un. Cette offre d'accueil va être renforcée avec la création d'une nouvelle aire dédiée aux camping-cars à Saint-Palais-sur-Mer (23 emplacements). Elle est également complétée par les acteurs privés qui sont équipés pour accueillir les autocaravanes.

LA FRÉQUENTATION est très importante lors des week-ends de ponts hors saison et en haute saison. L'aire du Corsaire, située sur la commune de Les Mathes-La Palmyre, multiplie ainsi par quatre sa fréquentation entre mai et août. Les secteurs les plus fréquentés sont l'aire urbaine de l'agglomération et le massif de la Coubre. À l'inverse, l'estuaire de la Gironde et les communes rétro-littorales ne sont pas très attractives pour ce public.

44 ZONES DE STATIONNEMENT SAUVAGE ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES, avec une forte concentration de véhicules observée aux abords des plages et sur les communes estuariennes. La contre-allée de la Grande Côte comptabilise à elle seule une cinquantaine de camping-cars en août, certains restant sur le site pendant des dizaines de jours. Alors que les aires municipales sont remplies à environ 50% sur la même période, cette pratique a des conséquences néfastes : elle entraîne notamment des difficultés de stationnement, accroît les risques de feux de forêt et la pollution de l'environnement par les vidanges sauvages des eaux usées traitées (utilisant des produits chimiques).

Des plages bien surveillées

Chaque été, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique assure, en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours, la surveillance des zones de baignade dans les 22 postes de secours implantés sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. **Pas moins de 128 nageurs-sauveteurs seront mobilisés chaque jour pour remplir cette mission du samedi 22 juin au vendredi 30 août**, et jusqu'au dimanche 1er septembre sur les six plages de Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Vaux-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer.

En vertu de sa compétence facultative « *sécurité des personnes et des biens* », la CARA procède à l'armement des postes de secours pour la saison estivale et à l'entretien du matériel tout au long de l'année. La CARA sollicite le SDIS pour assurer l'organisation opérationnelle de la surveillance des plages. Le Syndicat départemental procède ainsi au recrutement et à l'encadrement des sauveteurs, pour lesquels il perçoit une subvention de 700 000 euros de la CARA. Confiée depuis 1995 à l'intercommunalité, la surveillance des zones de baignade bénéficie d'un budget annuel de 1,5 million d'euros.



Baignade interdite au Galon d'or



D'une année sur l'autre, l'évolution du trait de côte modifie sensiblement la physionomie des plages sous l'effet des tempêtes hivernales et des courants marins. Inexistante au début des années 2000, l'anse du Galon d'or s'est ainsi formée en 2010 dans le pertuis de Maumusson, avant de se remplir de sable au fil des ans. À marée haute, la plage du Galon d'or n'offre plus aujourd'hui qu'une étroite bande au pied de la falaise dunaire. À marée basse, la mer se retire entièrement de cette cuvette naturelle, laissant apparaître une zone très dangereuse de sables mouvants

signalés par des panneaux sur la grève. Pour éviter de mettre en danger les baigneurs, la maire de La Tremblade, Laurence Osta Amigo, a dû se résigner à signer un arrêté interdisant la baignade au Galon d'or jusqu'à nouvel ordre. Les élus communautaires ont de leur côté pris la décision de supprimer le poste de surveillance du Galon d'or pour cette année. Celui-ci ne peut pas être déplacé sur la plage de l'Embellie, ayant elle-même fortement reculé au cours des dernières années. Hors des trois zones surveillées de la côte sauvage (Pointe espagnole, Bouverie et Coubre), les baigneurs sont invités à la plus grande prudence, la mer y restant toujours particulièrement dangereuse.

Des vacances et une rentrée sereine avec « cara'bus »

Chaque année, les jours qui précèdent et qui suivent la rentrée de septembre, la boutique « cara'bus » est très animée : ventes des abonnements, informations sur les horaires... En 2018, ce sont plus de 1 100 abonnements annuels réservés aux jeunes qui ont été vendus en deux semaines, sans compter la vente des autres titres de transport. « C'est une période très intense. L'ambiance est bon enfant mais certains parents sont stressés, ce qui n'est pas du tout le cas de leurs enfants », précise Bélinda, conseillère en mobilité « cara'bus ».

FÉE CARA'BUS. Il est vrai que les futurs nouveaux collégiens ont reçu la visite de la fée « cara'bus » dans leur école. En mai et en juin, elle leur a appris les bons gestes pour prendre le bus en toute tranquillité. Ils sont donc rassurés, eux ! « Les parents ont besoin que nous prenions du temps pour leur expliquer les horaires, le fonctionnement du bus... Ce qui n'est pas toujours

facile juste avant la rentrée car l'affluence est très importante », explique Bélinda. Pour s'occuper des parents et de leurs enfants dans de bonnes conditions, les renseigner et les rassurer, « l'idéal est que les parents viennent dès le début du mois d'août », conseille Natacha, la responsable de la boutique « cara'bus ». Du 6 juillet au 8 septembre, la boutique « cara'bus » est ouverte tous les jours du lundi au samedi, sauf les jours fériés, de 9 heures à 18 heures sans interruption. « Il est important que les élèves prennent le bus dès le premier jour ou la première semaine de la rentrée. Les agents « cara'bus » sont présents à proximité des établissements scolaires, à la gare et au lycée Cordouan pour guider les élèves. »

Pour les abonnés qui ne peuvent pas se déplacer à la boutique « cara'bus », il existe d'autres solutions, comme la boutique en ligne qui est sécurisée. Elle permet d'acheter directement son abonnement sur un ordinateur

ou une tablette. Le distributeur de tickets situé en gare de Royan permet également de recharger l'abonnement sur la carte de bus et le paiement est, lui aussi, sécurisé.

EN JUILLET ET EN AOÛT, LE RÉSEAU «CARA'BUS» S'ADAPTE :

- les horaires des lignes 10 à 14 et 21 à 25 s'ajustent aux horaires des principaux trains ;
- deux lignes estivales (lignes 31 et 32) desservent les principaux sites touristiques de l'agglomération Royan Atlantique ainsi que les campings et les villages-vacances.

Retrouvez les horaires de cet été dès le 14 juin en scannant le QR-code.



SCANNEZ MOI!



© Carole Juda

Du 2 mai au 13 juin, la Fée « cara'bus » a animé des ateliers dans 26 écoles primaires du territoire, auprès d'un millier d'élèves. Chaque année, Bélinda apprend aux élèves de CM2 comment prendre le bus, se repérer sur le plan du réseau, utiliser une correspondance, adopter les bons gestes... le tout dans la bonne humeur. Le passage en sixième est un événement important pour les élèves car ils vont apprendre à être plus autonomes. Pour aller au collège, beaucoup d'entre eux prendront le bus, certains pour la première fois. Les mises en situation proposées en classe permettent de dissiper les éventuelles inquiétudes.

Train + bus, leur formule préférée

Un couple d'Anglais effectue plusieurs fois par an le trajet entre Londres et La Tremblade en transports en commun. Ils utilisent le train, le car et les lignes à la demande 42 ou 41 de « cara'bus » pour les derniers kilomètres.

Henrietta Goodden et David Thomas habitent en ville, à 100 kilomètres au nord-est de Londres. Ils possèdent depuis quinze ans une résidence secondaire à La Tremblade, où ils viennent régulièrement en vacances en utilisant les transports en commun. « Nous prenons le train jusqu'à Londres, puis l'Eurostar jusqu'à Paris, et le TGV de la gare Montparnasse à Surgères », énumère David. Ils empruntent alors un car de la ligne 6 express (Surgères-Saint-Pierre d'Oléron), qui les dépose à Marennes. Pour les derniers kilomètres, ils font appel à « cara'bus », et à son service de transport à la demande « cara'fil », « très pratique, et qui ne coûte que 1,60 € ». De porte à porte, le trajet leur prend 8h30. « Un jour de voyage, c'est la bonne distance pour nous », explique Henrietta.

Le couple a découvert la Charente-Maritime il y a plus de vingt-cinq ans. « Au début, nous venions en



voiture. Mais nous n'en avons pas besoin à Londres. Nous avons réalisé que les trajets en train ne nous coûtaient pas plus cher que la voiture, car nous devons alors passer une nuit à l'hôtel. Pour nous, le train est un plaisir, c'est très calme. On peut lire, dormir, regarder le paysage. Et il n'y a pas de bouchons !» Sur place, David et Henrietta ne louent une voiture qu'en cas de besoin, « pour visiter des amis ou transporter un meuble ». Ils font surtout du vélo et utilisent encore le bus pour se déplacer à Royan ou Saint-Georges-de-Didonne, un guide horaire de « cara'bus » toujours à portée de main.

TROIS LIGNES DE BUS POUR PRENDRE LE TRAIN

Si vous résidez à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus, le service de transport à la demande « cara'fil » vous permet d'emprunter les transports en commun pour tous vos déplacements, du lundi au samedi, de 8 heures à 18 heures (sauf jours fériés). Pour cela, il suffit de téléphoner à la boutique « cara'bus » au 0 810 810 977 (0,08€ par appel + prix d'un appel local), au plus tard une demi-journée avant votre déplacement. La tarification est celle du réseau « cara'bus » : 1,60€ pour un pass unitaire valable une heure à compter de l'achat, qui vous permet ensuite de voyager sur l'ensemble du réseau, correspondances comprises. Trois lignes de transport sur réservation vous permettent également de prendre le train :

- la **ligne 15** pour les habitants de Saujon qui souhaitent prendre le train à la gare de Saujon,
- la **ligne 41** pour les habitants de Cozes, Grézac, Le Chay, Saujon, Saint-Sulpice-de-Royan, Breuillet, Étaules, Arvert ou La Tremblade qui souhaitent prendre le train à Saujon,
- la **ligne 42** pour les habitants d'Étaules, Arvert ou La Tremblade qui doivent prendre le TGV à Surgères.

Ces trois lignes fonctionnent toute l'année du lundi au samedi (sauf les jours fériés). Les horaires sont en correspondance avec les trains à Saujon et les cars du réseau de la Région Nouvelle-Aquitaine à Marennes. Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt de bus précisé lors de votre réservation. La liste des points d'arrêt est disponible sur les fiches horaires, sur le site Internet « cara'bus », auprès de l'agence commerciale, ou en utilisant l'application pour Smartphone « Iti ».

Un service plus performant à moindre coût



Le conseil communautaire de la CARA a approuvé le 15 mars le choix de la société Compagnie des Eaux de Royan comme délégataire du service public d'assainissement collectif de la CARA, pour une durée de neuf ans, à compter du 23 avril 2019. Le nouveau contrat prévoit un renforcement des conditions d'exécution du service pour un prix moins élevé.

Après huit mois de procédure pour départager deux candidats de grande qualité (Véolia Eau et la CER), la CARA a choisi le futur délégataire du service public de l'assainissement collectif en retenant l'offre de la Compagnie des Eaux de Royan.

L'économie générale du contrat proposé comprend en effet d'importantes améliorations par rapport aux prestations antérieurement réalisées. Il reprend notamment les orientations prioritaires définies dans le schéma directeur d'assainissement des eaux usées adopté en juillet 2017, que ce soit pour la recherche et la réduction des eaux claires parasites et des eaux pluviales, la lutte contre l'hydrogène sulfuré ou encore l'optimisation du fonctionnement des ouvrages. La CER s'engage ainsi à réaliser un pilotage plus performant des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées, grâce à un niveau d'investissements élevé pour améliorer la fiabilité et la sécurisation des ouvrages (stations et postes).

Deux autres thématiques ont également fait l'objet d'une attention particulière : un engagement soutenu en faveur de la protection de l'environnement et une meilleure relation avec les usagers. Les élus communautaires attendaient ainsi des propositions en matière d'économie circulaire, de recherche de solution alternative au rejet des eaux traitées en mer,

de performance énergétique ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre. « *Tous ces sujets de pointe amènent une nouvelle dynamique pour le service d'assainissement, portée sur l'innovation et la valorisation du service* », souligne Jean-Marc Bouffard, vice-président de la CARA en charge de l'assainissement.

TARIFS EN BAISSÉ. De même, les propositions d'optimisation des services d'accueil de la clientèle et du traitement des demandes et réclamations étaient particulièrement attendues par la collectivité, aussi bien pour le temps d'attente au téléphone que pour les délais de réponse aux courriers des usagers...

« *La CARA a obtenu des garanties fortes dans ce domaine* », poursuit Jean-Marc Bouffard, pour qui le nouveau contrat sera simplement « *mieux et moins cher* ».

En contrepartie de ses obligations, la CER percevra auprès des usagers, pour son propre compte, la part délégataire de la redevance d'assainissement définie par le contrat. Depuis le 23 avril, ces nouvelles conditions conduisent à une diminution de l'ordre de 15 € HT de la part délégataire pour une consommation de 120 m³ (soit -11 %) et de 19 € HT pour une consommation de 80 m³ (soit -18 %).

Une relation privilégiée avec les usagers

Pour répondre aux attentes spécifiques des usagers, la CARA a souhaité une société dédiée à l'assainissement collectif ; CER a donc créé la Compagnie d'Environnement Royan Atlantique (CERA), basée à Vaux-sur-Mer. Trois points d'accueil complémentaires ouvriront à Étaules, Cozes et Saujon en 2020 pour des rendez-vous spécifiques.

Le nouveau délégataire du service public d'assainissement collectif de la CARA s'est également engagé dans une charte clientèle à répondre dans les meilleurs délais à toutes les demandes : deux minutes d'attente maximum au téléphone, réponse sous deux jours aux demandes administratives ou d'interventions simples, devis de raccordement transmis dans un délai de huit jours après la demande....

Pour assurer une relation de proximité, une équipe clientèle à l'écoute, un numéro de téléphone spécifique, un espace client de proximité et de nouveaux outils de communication ont été mis en place pour satisfaire les clients et leur réserver un accueil à la fois chaleureux et professionnel.

Un point d'accueil pour la clientèle :

CERA

13, rue Paul Émile Victor

17640 Vaux-sur-Mer

Cet espace dédié à l'accueil de la clientèle est ouvert

- de 9h30 à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (sur rendez-vous l'après-midi) en période estivale (du 1^{er} mai au 31 août) ;
- de 9h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (sur rendez-vous l'après-midi) hors saison touristique

Les abonnés du service pourront également accéder en 2020 aux trois autres accueils clientèle situés sur le territoire de la CARA, basés à Étaules, Cozes et Saujon pour des rendez-vous spécifiques.

Un numéro de service client et de dépannage : 05 46 77 99 17

Urgences, débordement, travaux neufs, contrôle de conformité, réclamations... Un service d'accueil téléphonique est organisé par le délégataire pour répondre à toutes les demandes des clients. Ce service non surtaxé est accessible de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi, et jusqu'à 20 heures le mardi pendant la saison touristique. Un service d'astreinte permet de traiter les appels d'urgence 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Une application d'échanges avec les usagers :

CERA met aussi à disposition de ses clients une application gratuite pour signaler les problèmes techniques directement (odeurs, bouchage, plaque de réseau bruyante, etc...). L'utilisateur ayant téléchargé l'application prend une photo de l'anomalie constatée, ajoute son commentaire et envoie l'information au service en charge du traitement.



Téléchargement
de l'application !

Android

Apple



<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.drivapp.cerApp>



<https://itunes.apple.com/fr/app/cerid1239731547?ls=1&mt=8>

La future stratégie énergétique locale en construction

L'élaboration de la stratégie énergétique locale, règlementairement appelé plan climat air énergie territorial (PCAET), a été lancée en 2018. Première étape : réaliser un diagnostic de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, ainsi qu'un état de la production des énergies renouvelables.

Cette démarche d'élaboration est conduite de manière participative, avec de nombreux acteurs du territoire. Élus, techniciens, acteurs socio-économiques du territoire... Quatre-vingts personnes étaient ainsi réunies, le 12 décembre 2018 à Saint-Augustin, pour le lancement du projet. Les participants ont pu échanger sur les actions et pratiques mises en place par leurs différentes structures pour contribuer aux objectifs à atteindre, issus de la loi de transition

énergétique pour la croissance verte : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 (-75% à l'horizon 2050), réduire de 20% nos consommations d'énergies (-50% à l'horizon 2050) et porter d'ici 2030 la part d'énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie.

Les premiers éléments de l'état des lieux de la production et de la consommation d'énergie ont également été présentés à cette occasion.

« Ces éléments permettront d'enrichir le diagnostic, base essentielle de connaissance pour choisir des actions opérationnelles à mettre en place dans le futur programme d'actions », indique Régine Joly, vice-présidente de la CARA en charge du développement durable, des énergies et du plan climat.

1. CONSOMMATION. Notre territoire consomme 1 650 gigawatts-heure (Gwh = un milliard de watts-heures) par an et émet 381 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an. Les secteurs « résidentiel » et « transport » représentent à eux seuls 80% des consommations et 72% des émissions de gaz à effet de serre. Les énergies consommées sur le territoire sont majoritairement les produits pétroliers (41%) et l'électricité (31%), suivis par les énergies renouvelables thermiques (15%) puis le gaz naturel (14%). Le chauffage est le principal poste de consommation d'énergie dans l'habitat, suivi par l'électricité (électroménager, multimédia, etc...). Le fuel est encore présent à hauteur de 15% dans les maisons. En matière de mobilité, le deuxième secteur de consommation, le diagnostic indique que nous effectuons 300 000 déplacements quotidiens sur le territoire. « 38% des actifs travaillent sur le territoire, mais seuls 6,5% utilisent les modes doux comme moyen de déplacement », souligne Régine Joly.

Consommations et émissions de GES par secteur



2. LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE territoriale est de 232 millions d'euros par an, ce qui représente 2 918 € par an et par habitant ; 5% de cette facture (soit 11,5 M€) correspond à des productions renouvelables locales ; 95% de la facture énergétique « sort » du territoire. Le poids financier des déplacements pour les ménages devrait augmenter de 30% d'ici 2030 (soit une augmentation allant de 180 à 900 euros par an selon les distances parcourues quotidiennement).

- 3.** Le territoire produit **266 GWh d'ÉNERGIES RENOUVELABLES** par an, soit 16,5 % des consommations totales actuelles, dont
- 169 GWh de bois bûches pour particuliers (soit 64% de la production d'énergies renouvelables)
 - 42 GWh d'agrocarburants (16%)
 - 35 GWh d'aérothermie / pompes à chaleur (13%)
 - 5 GWh de solaire photovoltaïque (2%)
 - 2 GWh de solaire thermique (1%)

Le territoire couvre 2% de ses besoins en électricité et 27% de ses besoins thermiques par les énergies renouvelables.

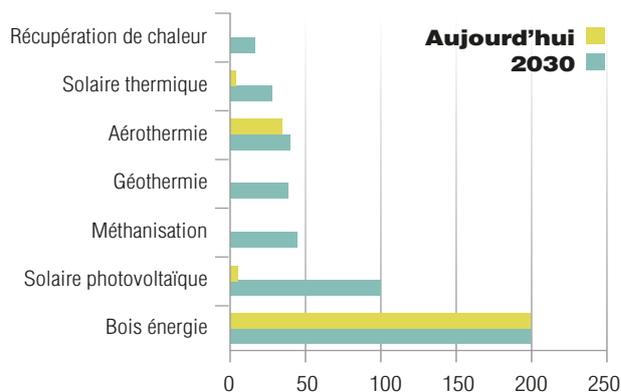
	CARA	Charente-Maritime	Nouvelle-Aquitaine
Ratio production EnR / consommation totale	16,5%	18,6%	23,1%
Production d'EnR (en kWh/hab)	3 343	4 951	6 426

4. LES POTENTIELS CONNUS DE DÉVELOPPEMENT des filières sont les suivants :

- Bois énergie = 200 GWh
- Solaire photovoltaïque = 100 GWh
- Méthanisation = 45 GWh
- Aérothermie = 40 GWh
- Solaire thermique = 20 GWh
- Récupération de chaleur = 15 GWh

« Cela représente un potentiel de 460 GWh, soit 28% de notre consommation actuelle, relève Régine Joly. Tous les efforts de maîtrise de la consommation d'énergie permettront d'augmenter ce ratio. »

Potentiel de développement des EnR



À Saint-Sulpice-de-Royan, la chaufferie bois produit le chauffage de plusieurs bâtiments municipaux (mairie, écoles maternelle et primaire et cantine scolaire).



Le vélo, transport d'avenir

Les « vélotafeurs » de la CARA : Chaque jour ou plusieurs fois par mois, ils vont au travail en pédalant.

La CARA s'est lancée depuis 2018 dans l'élaboration d'un ambitieux schéma cyclable pour favoriser la pratique du vélo comme mode de déplacement à part entière. Un budget de 400 000 euros minimum a été adopté par les élus pour réaliser dès 2020 les premiers aménagements. Objectif : tripler la part modale des déplacements à vélo, actuellement de 1,7% sur le territoire, pour la porter à 5,1% à l'horizon 2024 et jusqu'à 12% en 2040.

Il ne présente que des avantages. Économique, pratique et bon pour la santé, le vélo permet de limiter les embouteillages et de lutter contre la pollution atmosphérique et sonore en ville. En réduisant l'usage de la voiture individuelle, la bicyclette contribue également à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de nos espaces naturels sensibles. Bien conscients de ces atouts, les élus communautaires ont adopté dès 2006 un schéma directeur des itinéraires et pistes cyclables pour promouvoir la pratique cyclable. En une dizaine d'années, neuf parcours ont été jalonnés entre les communes, offrant aux cyclistes près de 300 kilomètres de promenade sur le territoire. Ces itinéraires répondaient toutefois à des déplacements essentiellement touristiques.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a engagé en 2018 la réalisation d'un nouveau schéma cyclable à l'échelle intercommunale : « Notre objectif est cette fois de favoriser les déplacements utilitaires du quotidien, tout en poursuivant notre action de développement des circuits de loisir », précise Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. Ce nouveau plan d'action reconsidère la pratique cyclable dans sa globalité. Il vise à définir et mettre en œuvre un réseau maillé et sécurisé d'infrastructures dédiées aux déplacements à vélo, encourage l'organisation d'une offre de services autour des deux-roues et propose une gouvernance efficace et incitative entre la CARA et ses partenaires. À la suite du travail mené avec les communes, une première trame du futur réseau intercommunal a été approuvée le 15 avril.

« Aujourd'hui, la moitié des trajets effectués quotidiennement en voiture sur notre territoire sont inférieurs à 2 kilomètres, rappelle Jean-Pierre Tallieu. Notre objectif est de tripler d'ici 2024 la part du vélo dans les déplacements, en la faisant passer de 1,7 % à 5,1% d'ici 2024, ce qui semble tout à fait à notre portée, si nous prenons déjà l'habitude de pédaler pour ces petits trajets du quotidien. »

SANTÉ

VÉLO - BOULOT



1/2 DE L'EXERCICE QUOTIDIEN recommandé chez les enfants



ÉCONOMIQUE

COÛT ANNUEL



Schéma cyclable : plus de place pour les vélos

Autorité organisatrice de la mobilité, la CARA veut promouvoir la pratique cyclable sur son territoire. Dès 2019, des études seront réalisées pour créer un réseau de qualité entre les communes et le centre de l'agglomération. Le schéma cyclable prévoit également d'améliorer l'offre d'équipements et de services à destination des cyclistes.

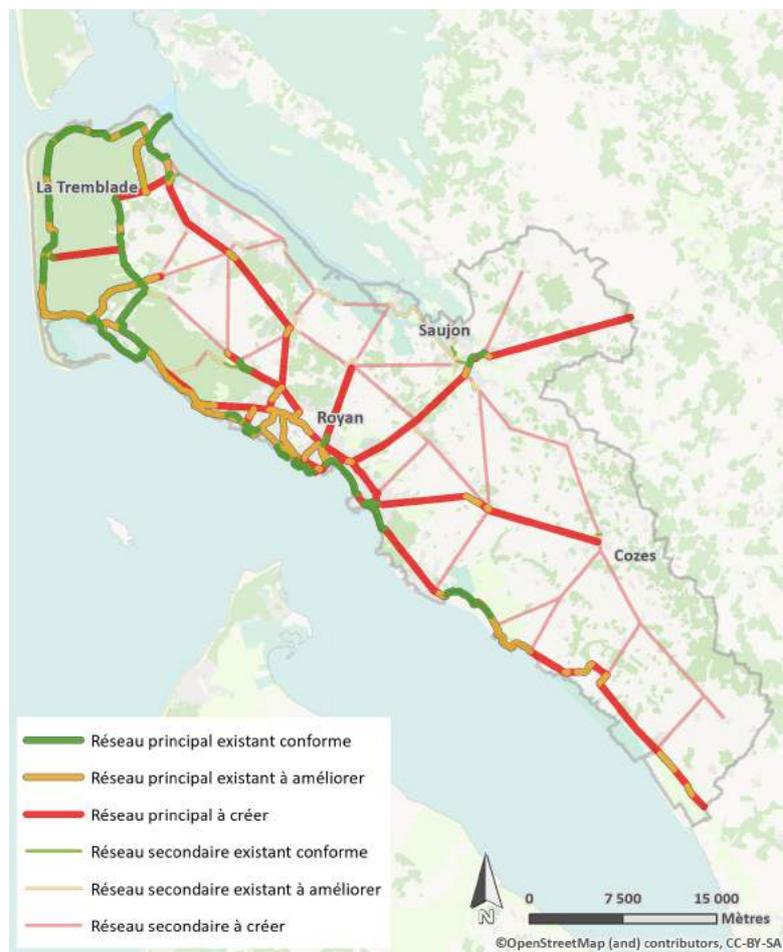
Malgré un climat et un relief très favorables aux cyclistes, le vélo ne représente qu'une faible part (1,7%) des moyens de transport utilisés sur le territoire pour nos 300 000 déplacements quotidiens. « Si le réseau est bien développé pour les activités touristiques, les infrastructures pour le vélo du quotidien en ville et entre les différents pôles de vie restent relativement faibles et souvent discontinues, observe Mathieu Broussan, responsable du service transports et mobilité à la CARA. Dans un environnement avant tout dédié à l'automobile, la peur de l'accident représente aussi un frein au développement de la pratique cyclable. »

Réseau intercommunal. Pour lever cet obstacle, le schéma cyclable prévoit en premier lieu de créer des aménagements cyclables confortables, sécurisés et directs à l'échelle du territoire. Après avoir réalisé un diagnostic complet de l'existant, la CARA va ainsi lancer en trois ans des études pour engager les travaux sur des axes prioritaires de son réseau intercommunal, adopté par les élus le 7 décembre 2018. « Il s'agit de créer des liaisons pour relier les communes périurbaines ainsi que la ville de Saujon au pôle central de l'agglomération de Royan (de Saint-Georges-de-Didonne à Saint-palais-sur-Mer), où se concentrent les emplois, les services et les activités », précise Claude Baudin, vice-président de la CARA délégué aux transports.

Une première étude sera réalisée dès cette année sur quatre axes représentant 53 kilomètres répartis sur neuf communes :

- La liaison Saujon – Médis - Royan/ Saint-Georges-de-Didonne
- la liaison de Saint-Sulpice-de-Royan à Royan
- la liaison Vaux-sur-Mer - Saint-Palais-sur-Mer Breuille / Saint-Augustin
- la liaison Saint-Palais-sur-Mer – Vaux-sur-Mer Royan / Saint-Georges-de-Didonne.

« Ces études permettront de définir le tracé le plus pertinent à aménager selon différents critères tel que le temps de parcours, la sécurisation des flux, les cyclistes attendus ou le coût, souligne Bastien Ferreti, technicien mobilité en charge du schéma cyclable à la CARA. Chaque axe sera étudié au cas pour savoir si l'on peut réutiliser la voirie existante ou s'il faut créer de nouveaux aménagements. » Une fois le schéma cyclable adopté, la CARA pourra apporter son soutien technique et financier aux communes pour la réalisation des travaux dès 2020.



Les études permettront de définir les différentes possibilités d'aménagements cyclables. La création d'aménagements de qualité, sécurisés et réglementaires sera encadrée par la réalisation d'une charte d'aménagements cyclables.

 **EFFICACE**

5 KM EN MILIEU URBAIN



ON ÉVITE LE TRAFIC !



FACILE À STATIONNER !



PAYANT POUR LA SOCIÉTÉ



COÛT D'ENTR



Arceaux, « cabane vélo » et atelier mobile

Le développement de l'usage du vélo ne se limitera pas aux études et à la réalisation de travaux d'infrastructures ou de jalonnement. « Son essor sera également permis par l'accroissement en nombre et en qualité des équipements et services », avance Claude Baudin.

De nouveaux arceaux à vélo seront posés dès 2020 sur les pôles principaux pour sécuriser le stationnement des deux-roues. Des arceaux amovibles seront également mis à la disposition des communes pour stationner les vélos lors d'évènements et de manifestations. Des services innovants sont à l'étude, comme une « cabane vélo » de promotion et de dépannage ou encore un atelier de réparation et de formation mobile. Des outils numériques seront également proposés. Dès cette année, la CARA va ainsi mettre à jour les aménagements cyclables du territoire sur la plateforme Open Street Map, qui sert de base de travail aux différents applicatifs. Cette donnée sera également incorporée au portail cartographique de la CARA (cf. p22).



Enfin, des actions de sensibilisation, de formation et de communication auprès de différents publics seront mises en place par le futur chargé de mission vélo afin de développer une « culture vélo » sur notre territoire.

LA CARA LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET « VÉLO ET TERRITOIRES »

Le projet de schéma cyclable porté par la CARA a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « vélo et territoires 2018 » lancé en septembre par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cet appel à projets est destiné à accompagner les territoires de moins de 250 000 habitants dans l'élaboration et l'animation de leur politique cyclable afin d'atteindre l'objectif fixé de 9% de déplacements à vélo en France d'ici 2024, inscrit dans le « plan vélo » du gouvernement. Plus de 350 candidatures ayant été déposées sur le territoire national, l'enveloppe initiale de 2 millions d'euros a été portée à 15 millions d'euros.

Accompagnement et formation. Toutes les actions présentées par la CARA à l'ADEME ont été retenues. La réalisation d'études de faisabilité pour les infrastructures cyclables va ainsi

pouvoir bénéficier de financements à hauteur de 200 000 euros, ainsi que le soutien à l'ingénierie nécessaire à l'animation et la promotion de la politique cyclable. En matière de transports, d'aménagement du territoire ou de lutte contre le réchauffement climatique, l'ensemble des politiques publiques menées par la CARA vise à rééquilibrer l'espace public entre les différents modes de déplacements, notamment au bénéfice des transports en commun et des modes actifs (marche à pied, vélo). À cette fin, la CARA réalisera des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de formation auprès de différents publics (entreprises, écoliers, collégiens, grand public...). Les fonds gouvernementaux reçus par la CARA contribueront notamment à la formation de 350 élèves et 100 adultes par an jusqu'en 2021 (vélo-école), ou encore à la réparation et au marquage Bicycode de 200 vélos par an.

NTABLE

ETIEN MOINDRE
usure de la chaussée
9600
VÉLOS
=1 VOITURE

ÉCONOMIE D'ESPACE



ÉCOLO

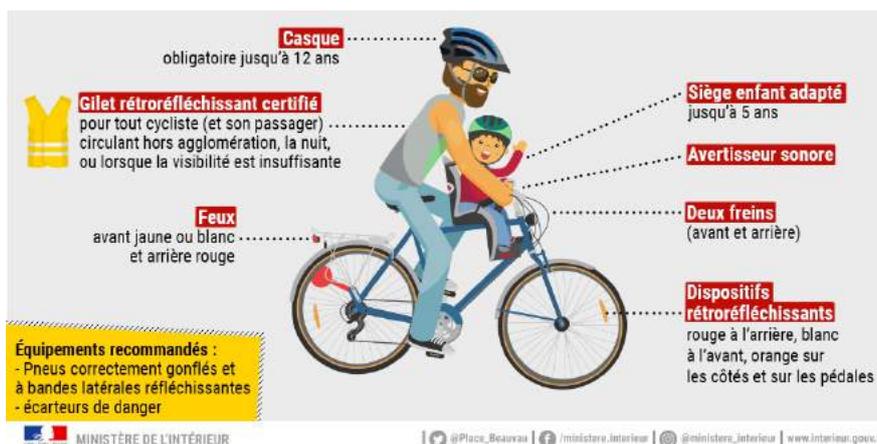


C'EST AGRÉABLE !



À vélo, on n'oublie pas les bonnes pratiques !

Règle de base : chaque cycliste doit être visible. La bicyclette doit ainsi être équipée de dispositifs réfléchissants en journée et de dispositifs lumineux à l'avant et à l'arrière la nuit. En pleine nuit hors agglomération, une chasuble haute visibilité est obligatoire. Les écouteurs et casques audio sont interdits à vélo, tout comme l'usage d'un téléphone en main. Le port du casque, bien que recommandé en cas d'accidents, n'est obligatoire que pour les enfants de moins de 12 ans.



Les cyclistes doivent respecter le code de la route et rouler sur la chaussée ou sur les aménagements dédiés à la pratique cyclable (bandes, pistes ou voies vertes). Ces dispositions s'appliquent pour les vélos à assistance électrique dont l'assistance est bridée à 25 km/h contrairement aux vélos électriques, assimilés aux cyclomoteurs. Ces derniers sont interdits sur les aménagements cyclables et nécessitent le port d'un casque obligatoire, l'immatriculation et l'assurance du véhicule.

Enfin, les trottoirs, hors aménagements cyclables, sont réservés à la circulation des piétons et interdits aux vélos à l'exception des enfants de moins de 8 ans. Le stationnement et l'arrêt des automobilistes sur le trottoir (même à cheval) est strictement interdit

sauf en cas d'emplacements matérialisés par la commune. Cette obligation s'applique également pour les passages piétons, bandes et pistes cyclables, au risque d'être passible d'une amende de 135 euros pour stationnement très gênant.

Et pour les trottinettes électriques ? Le projet de loi d'orientation des mobilités vise à encadrer la pratique de ces trottinettes, qui ont connu un succès fulgurant dans les grandes agglomérations. Dès le 1^{er} septembre 2019, ces engins de déplacements personnels seront reconnus dans le code de la route. La circulation des trottinettes excédant la vitesse maximale de 25 km/h sera interdite tout comme la circulation sur les trottoirs (à la différence des trottinettes sans assistance).

Code de la route : des évolutions en faveur des cyclistes

Depuis les années 2000, de nombreux aménagements en faveur des cyclistes ont été intégrés au code de la route. Ils sont apparus par la suite dans nos rues pour améliorer la sécurité et protéger les modes dits actifs, piétons et cyclistes. Parmi eux, les **trois zones de circulation apaisée** :



- **l'aire piétonne** (circulation des véhicules motorisés interdite sauf aux riverains et livraisons, cyclistes autorisés à l'allure du pas)



- **la zone de rencontre limitée à 20km/h** (piétons prioritaires sur les vélos et véhicules motorisés),



- **la zone 30** (traversée possible des piétons hors passage piéton).



Le double-sens cyclable qui permet aux vélos d'emprunter à contre-sens les voies à sens unique est généralisé dans ces zones, sauf dispositions contraires de la commune. « Pour les non-cyclistes, ce type d'aménagement peut paraître dangereux, alors qu'en réalité il s'agit de l'un des plus sûrs pour les vélos », assure David Guibert, responsable du service bureau d'études voirie et aménagement à la CARA.

Enfin depuis 2008, le **principe de prudence** à l'égard de l'usager le plus vulnérable est en vigueur. Les conducteurs de véhicules motorisés doivent adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers (cyclistes et piétons). Ce principe vaut également pour les cyclistes envers les piétons. Plus d'information sur :

<http://voiriepour tous.cerema.fr>



Près de 300 kilomètres d'itinéraires dédiés à la balade

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique s'est attachée depuis 2006 à promouvoir la pratique cyclable sur son territoire en créant un vaste réseau d'itinéraires de loisirs.

Quand les élus communautaires adoptent le premier plan communautaire des pistes et itinéraires cyclables, le 23 mai 2006, plusieurs aménagements existent déjà, mais ils ne sont bien souvent pas reliés entre eux ! En quelques années, ce document de programmation va permettre de créer de nouveaux « barreaux cyclables » entre les communes et entre les deux estuaires du territoire. Un premier maillage homogène et cohérent voit ainsi le jour dans la partie nord du territoire, puis au sud à partir de 2009.

En 2013, la CARA entreprend le balisage d'itinéraires ainsi que la réalisation d'aménagements en site propre. Peu à peu, un réseau de près de 270 kilomètres va se structurer tandis que neuf parcours sont proposés aux randonneurs, de La Tremblade à Saint-Romain-sur-Gironde, en majeure partie sur des voiries favorables à la pratique cyclable. Cette

nouvelle offre assure une continuité entre les différentes boucles cyclables, désormais connectées aux grands itinéraires européens comme la Vélodyssée, qui traverse le territoire depuis 2012, ou la V80 (Canal des 2 mers à vélo) inaugurée en 2015. « *Même si elle est encore perfectible, cette trame cohérente a permis de coordonner l'action des communes,* souligne Gilles Guiral, responsable du service activités de pleine nature et équipements sportifs de la CARA. *Elle a servi de base pour organiser tout un réseau secondaire d'infrastructures linéaires et de services liés aux déplacements touristiques à vélo.* » Seul le secteur central de l'agglomération reste aujourd'hui en chantier.

« *La liaison entre Mornac-sur-Seudre et L'Éguille reste à créer,* ajoute Gilles Guiral. *Nous avons aussi une grosse difficulté pour sécuriser l'axe cyclable entre Saujon, Médis et Royan.* »

TOUJOURS PLUS NOMBREUX À PÉDALER

Depuis 2014, pas moins de vingt dispositifs de comptage ont été mis en place par la CARA sur les principaux itinéraires cyclables pour mesurer le nombre d'utilisateurs. En 2018, la fréquentation moyenne sur la Vélodyssée s'est ainsi élevée à 121 000 passages dans l'année, dont 72 400 pour les seuls mois de juillet et

août. Cette moyenne était de 111 500 vélos en 2015. Si les chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre, la tendance indique une hausse régulière de la fréquentation, comme l'attestent les 45 300 cyclistes qui ont emprunté le bac de Royan en 2017. Un compteur installé en juillet 2017 sur le front de mer de La Palmyre a

vu au mois de juin son cumul de passages de vélos franchir le seuil symbolique du million.

La maintenance de ces dispositifs est assurée tous les mois et les données transmises à un ensemble de partenaires (Département, Office national des forêts, Office de tourisme communautaire...).



Le vélo en fête

Pour faire connaître au public les nouveaux parcours et aménagements cyclables, la CARA organise depuis sept ans une fête du vélo, tous les premiers week-ends de juin. La première a rassemblé en 2013 plus de 200 personnes sur le cheminement des rives de Gironde et les nouveaux itinéraires créés par la CARA entre Talmont, le site du Fâ à Barzan, Arces-sur-Gironde et Cozes. La fréquentation progresse chaque année pour atteindre près de 500 participants. Pour la septième édition, organisée le 2 juin, un « grand saut » était proposé aux participants, invités à pédaler 59 kilomètres pour faire le tour de la presqu'île d'Arvert dans des paysages enchanteurs, avec les traditionnels « arrêts dégustation ».

Des outils pour préparer sa sortie

- **Cartes.** Vous pouvez télécharger tous les parcours ainsi que les données gpx (permettant l'échange de données GPS) sur le site de la CARA : www.agglo-royan.fr/velo
- **Géolocalisation.** La CARA a mis en place et assure l'entretien de 300 bornes directionnelles. Chaque panneau est géolocalisé dans une base de données accessible à tous : <https://carto.agglo-royan.fr/rando>
- **Calculateur d'itinéraire.** Pour vos déplacements à vélo, à pied, en transports en commun ou voiture sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine, l'application Modalis vous permet de choisir le meilleur itinéraire. Pour les vélos, les aménagements cyclables sont référencés et précisés sur votre trajet. <https://modalis.fr>



- ITINERAIRES CYCLABLES DE LOISIRS



Itinéraires réalisés

- 1 41km La Vélodyssée
- 2 13km De Mornac-sur-Seudre à la Grande Côte
- 3 47km La Canal des 2 Mers
- 4 22km La Boucle de Meschers à Cozes
- 5 20km Autour de Mortagne-sur-Gironde
- 6 22km Entre Seudre douce et Estuaire de la Gironde
- 7 20km Saujon - Corme-Ecluse
- 9 30 km La Tremblade - Mornac-sur-Seudre
- 10 13km La Tremblade - Les Mathes

228 km réalisés





LES FINALISTES

Danseurs, chanteurs, musiciens ou humoristes, près de 80 adolescents ont participé depuis le mois de février aux épreuves de sélection du concours « *les jeunes ont du talent* » organisées à Cozes, Saujon, Royan et La Tremblade par la Mission locale Royan Atlantique. Les douze finalistes, âgés de 13 à 24 ans, ont donné le meilleur d'eux-mêmes devant un jury de professionnels, le 6 mai, sur la scène de la salle Jean Gabin à Royan. Reportage photo de Laurent Jahier.





Un jury de professionnels composé de l'artiste peintre Julie Gallay, de la professeur de chant Edwige Agnus, et des professeurs de danse Béatrice Brunet et Benoît Savignat, a été chargé de départager les finalistes. Le public pouvait également voter sur smatphone.



Clara Marcelino (Pons), première sur scène.



Les claquettes américaines de Hannah Doyle et Faustine Pagot (Royan)



Le groupe As of Spades (Saujon) a enflammé la salle.



Tonnerre d'applaudissements pour Corentin Sardet, chanteur compositeur de 17 ans (Saint-Georges-de-Didonne) et Louisa Tingaud, 13 ans (Vaux-sur-Mer)



Les Royannais sur scène avec le Hip-hop de Damon N'Gue N'Go Nyemeck et la magie de Nicolas Huart, 24 ans.



Le tandem lumineux 2 Skinpyl, de Jeanne et Théo (Rochefort) et le music-hall de Lucas Debarge (Pons).



Le hip hop en fête avec les Five O'Lock (Saintes).



Les candidats entourés d'Olivia Boulay et Johan Pépin, les deux initiateurs du projet, en mission de service civique à la Mission locale.



Le rappeur Sohan Groult (Saintes), sacré vainqueur de la finale, pour ses improvisations époustouflantes, salué par Wilhem Ciboulé (Marennes)

La CARA parie sur le nautisme et ses sportifs



Avec une trentaine de prestataires sur son littoral, l'offre nautique de la CARA n'a jamais été aussi riche et variée.

L'Agglo entend dynamiser et fédérer les acteurs de la filière du nautisme léger autour de projets collectifs à destination de la population résidente et des vacanciers.

Encourager et soutenir le développement du nautisme, c'est l'ambitieux projet que mène la CARA depuis les années 1990. Cette volonté se traduit par un nouveau plan baptisé « Nautisme Royan Atlantique ». L'objectif ? Mobiliser et intégrer pleinement communes, associations et prestataires privés spécialisés dans les activités nautiques pour dynamiser l'ensemble du territoire et répondre aux attentes des usagers. Voile, surf, char à voile ou plongée, canoë-kayak et kitesurf, marche aquatique, ski nautique, jet-ski ou sauvetage sportif : voilà autant de disciplines qui attirent à la fois les jeunes, les sportifs aguerris et les vacanciers.

Ce projet, porté par une équipe dédiée au sein de la CARA, s'articule ainsi autour d'un schéma de développement nautique et de plusieurs actions à destination des 32 structures organisatrices d'activités nautiques recensées en pays royannais. Son premier pilier repose sur **un partenariat affirmé avec l'Office de tourisme communautaire**, « mieux à même de structurer et de promouvoir l'offre sur l'ensemble du

territoire, de proposer une stratégie de communication et de marketing adaptée aux prestataires », explique Arnaud Goichon, l'animateur du schéma nautique au sein de l'Agglomération.

Cette vision commune trouvera à la rentrée prochaine une première traduction auprès des enfants de la CARA. Tous les élèves de CE2 s'essaient déjà au surf et au kayak durant l'année scolaire quand ceux de CM1 et de CM2 s'initient à la voile. Au total, près de 2200 jeunes découvrent ces pratiques nautiques chaque année avec le soutien de l'Agglomération. Et beaucoup franchissent ensuite la porte des clubs locaux. Le nouveau schéma entend pousser plus loin cette logique en développant « **le nautisme éducatif et la culture maritime** ». Les élèves seront ainsi sensibilisés davantage à l'environnement et à la biodiversité du littoral, à son patrimoine – bateaux et phares par exemple – et aux filières de la mer. « *L'idée est qu'ils s'approprient plus encore le territoire*, détaille Arnaud Goichon. *Des projets plus spécifiques peuvent même être imaginés avec les enseignants.* »

La CARA continue également à encourager **la pratique sportive des jeunes** via des aides financières versées aux clubs fédéraux et calculées sur la base des résultats en compétition.

Quatre disciplines bénéficiaient jusque-là de ce coup de pouce : le surf, le char à voile, le canoë-kayak et la voile qui dispose déjà d'un pôle d'entraînement régional (PER) catamaran déployé localement en partenariat avec la Ligue de voile Nouvelle-Aquitaine. « Cette année, nous allons aussi intégrer le sauvetage sportif », confirme Arnaud Goichon. Au total sept clubs et près de 240 jeunes sont concernés par ces aides aux résultats sportifs.

Le nouveau projet nautique de la CARA, c'est aussi le lancement de deux appels à projets dès cette année pour une mise en œuvre des actions au début de l'année 2020. Le premier cible tous les prestataires – associations comme entreprises – sur des thématiques à enjeux pour le territoire. Il s'agit là de **susciter la créativité et l'innovation dans toutes les disciplines** en permettant un accompagnement de tous les acteurs. Un jury sera chargé d'étudier et de sélectionner les projets novateurs. Ceux-ci devront être portés à la fois par une ou plusieurs communes et un ou plusieurs prestataires du monde nautique dans une logique partenariale. Le second appel à projets vise de son côté les **athlètes de haut niveau** du pays royannais. « Nous souhaitons qu'ils deviennent pleinement ambassadeurs de la CARA et qu'ils véhiculent l'image du territoire », décrypte Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. En échange d'un soutien financier de leur projet de sportif de haut niveau, les bénéficiaires s'engageront à promouvoir la notoriété de la destination. Pour parvenir à mobiliser tous les acteurs de la filière,



la CARA a imaginé des outils et une nouvelle organisation. L'Agglomération a créé et anime un club des socio-professionnels du nautisme. Coordonné par l'Office de tourisme communautaire et basé sur le volontariat, ce club a pour mission de faire émerger des projets, des idées. Un observatoire du nautisme léger sur le territoire doit également voir le jour afin de fournir des chiffres sur l'économie, la fréquentation et les publics de la filière. Le service nautisme de la CARA continuera, lui, à accompagner les structures du territoire dans leur développement, leurs projets de formation et leurs événements. Mais aussi à renforcer les partenariats avec ses différents partenaires (Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental 17, fédérations sportives, etc.). « Au bout du compte, résume Arnaud Goichon, ce nouveau projet consiste à faire du nautisme léger un atout pour le territoire. »

Des chartes pour jouer collectif



Signature de la convention avec Florence Jean dit Beler, de l'école de surf de la Côte Sauvage.

Le nouveau projet Nautisme Royan Atlantique a été lancé officiellement le 26 avril à Saint-Georges-de-Didonne. Plusieurs prestataires y ont présenté leurs offres à destination des jeunes, des sportifs, des pratiquants occasionnels et des clientèles de passage. L'objectif de cette rencontre était aussi d'affirmer la nouvelle stratégie de la CARA et sa volonté de nouer des partenariats durables avec les communes et tous les acteurs du nautisme léger. Plusieurs chartes d'engagement ont ainsi été signées entre la Communauté d'agglomération, les communes et les prestataires d'activités. « Une manière de formaliser notre souhait de travailler ensemble », assure Arnaud Goichon, l'animateur du schéma nautique de la CARA. Une façon aussi d'œuvrer collectivement à la qualité et à la sécurité des prestations proposées, gages d'une réelle attractivité territoriale.

Nager c'est bien, sauver c'est top !

Sport à part entière, le sauvetage sportif est une discipline méconnue mais très conviviale et surtout... adaptée aux énergies débordantes. Rendez-vous sur la plage de Nauzan à Saint-Palais-sur-Mer pour mesurer le défi.

La séance débute par des exercices sur le sable. « *Yep !* » Clémence, monitrice bénévole et fidèle athlète du club, donne le top départ pour des sprints sur le sable. En position de gainage, coudes plantés dans le sable, nos jeunes sportifs se redressent au signal et courent pour rejoindre les cerceaux. « *En compétition beach flags, on part couché à plat ventre et on doit s'emparer d'un des bâtons plantés en ligne, un bâton en moins que de participants* ». Cette chaise musicale version beach donne lieu à une bonne partie de fous rires parmi nos jeunes sauveteurs, âgés de 12 à 21 ans.



« Ce sport fait naître des vocations : on retrouve souvent nos jeunes sur les plages estivales en tant que sauveteurs. »



« *Voici un sport qui a l'avantage de réconcilier parents et enfants sur une pratique* », souligne Thierry Lys actuel président et co-fondateur du club en 2006. « *Le sauvetage sportif est valorisant pour tout le monde : les pratiquants, les parents, notre agglomération.* » Le principe : combiner activité ludique et gestes qui sauvent, en mer pour les épreuves côtières, et en piscine pour les épreuves d'eau plate. « *C'est une discipline en pleine expansion qui a déjà ses champions au niveau local. Dans la bande que vous voyez s'entraîner ce soir, vous avez plusieurs champions de France. Et bien sûr Tom Besson-Gazon, passé en senior cette année, qui représente*

notre club au niveau mondial. » La France monte à la troisième place du podium international, derrière la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

« *Le sauvetage sportif nous vient d'Australie où les structures sont particulièrement organisées, bien pourvues et regroupées autour des plages. Là-bas, on file directement nager en sortant du travail, c'est une culture. Même si chez nous on pratique l'hiver en piscine, nous obtenons de très bons résultats dans la discipline.* » Celle-ci dépend de la Fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS), et est reconnue par le ministère des sports.



« Celui qui pratique ce sport devient autonome et responsable en milieu aquatique. Il sait nager, se sauver et sauver les autres. »

Après avoir enfilé leur « combi », nos « coureurs d'écume » (pour parodier le seul magazine spécialisé traitant de la discipline), s'emparent de leur planche de sauvetage. Le cours se poursuit entre sable et eau avec des exercices de rapidité, des parcours et du relais. Courir, tracter, se propulser sur les planches...

« Allez on recommence ! », pas de répit pour le groupe qui s'éclate dans la bonne humeur tout en cultivant l'esprit d'équipe. « C'est tonique oui... À raison de trois séances par semaine, on voit rapidement le corps se modifier. Cela reste en tous les cas une activité citoyenne qui peut être pratiquée par tous à partir de 6 ans. »

Le seul club du département à proposer ce sport

L'ASSRA, Association sauvetage et secourisme Royan Atlantique, fait partie des 32 structures nautiques du territoire participant au nouveau projet Nautisme Royan Atlantique. Cette association assure la mise en place des dispositifs de secours lors de manifestations sportives ou culturelles, forme aux premiers secours (particuliers et professionnels), et encadre les formations BNSSA. L'ASSRA intervient également au Lycée de la mer et du littoral à Bourcefranc auprès d'une classe sportive. L'ASSRA encadre un salarié et projette d'employer une nouvelle personne à la rentrée. Budget global annuel : 80 000 €. À titre d'exemple, il faut compter entre 800 et 900 euros pour une planche de sauvetage de compétition. « Le plus grand des petits clubs français » accueillera le championnat de France côtier de sauvetage sportif, du 11 au 14 septembre 2019.



© Stéphane Papeau

Cet été, stages d'initiation au sauvetage sportif à partir de 8 ans.

70 avenue de Pontailac - 17420 SAINT PALAIS-SUR-MER

Contact : Johan Valdec au 06 25 95 08 82

Facebook : ASSRA / Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique / Site : www.assra.fr



Pêche à pied : respectez les bonnes pratiques

Praticable en toute saison, la pêche à pied figure parmi les loisirs récréatifs les plus en vogue sur le littoral atlantique. Des milliers d'usagers viennent ainsi profiter tout au long de l'année des estrans rocheux et sableux. Le classement de ces milieux naturels en zone Natura 2000, et leur intégration dans le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, témoignent de la richesse écologique de ces habitats.

En respectant les bonnes pratiques de pêche à pied, vous préservez la ressource et le milieu marin ; vous contribuez alors à ce que ce **loisir reste accessible à tous et pour longtemps**, et que la faune et la flore puissent continuer de s'y épanouir. Voici un aperçu de quelques règles applicables sur le territoire lors de vos prochaines escapades en bottes :

- 🐚 Respectez les **tailles réglementaires de capture** afin de permettre aux individus de se reproduire, ré-enfouissez les coquillages trop petits. Servez-vous d'un outil de mesure, appelé **réglotte, disponible dans les offices de tourisme ou à la CARA** ;
- 🐚 Ne prélevez que ce que vous consommerez dans le cadre familial dans un **maximum de 5 kg/pêcheur/marée toutes espèces confondues et dans le respect des quantités maximales autorisées par espèce** (2 kg de tellines, 200 palourdes, etc.) ;
- 🐚 Relâchez les crustacés portant des œufs ;

- 🐚 Ne pêchez ni dans les ports, ni à moins de 25 mètres des parcs ostréicoles ;
- 🐚 **Privilégiez des techniques de pêche douces** : évitez le labourage de la vase et du sable, remettez les roches en place après les avoir soulevées. La remise en place des roches garantit la survie des espèces qui s'y développent ;
- 🐚 Ferrée, griffe à palourdes, démanchoir, piochon, couteau à palourde et bien sûr vos mains sont **les seuls outils acceptés** ;
- 🐚 Aucun véhicule de transport terrestre n'est autorisé sur le littoral ;
- 🐚 Renseignez-vous sur les zones qui font l'objet **d'interdictions permanentes ou temporaires**, souvent liées à l'état sanitaire du site **rendant impropres à la consommation les coquillages ramassés**. Consultez les résultats des analyses sanitaires affichés en entrée de site de pêche ou sur le site internet de l'Agence régionale de santé.

Les carrelets sur la rive saintongeaise de la Gironde



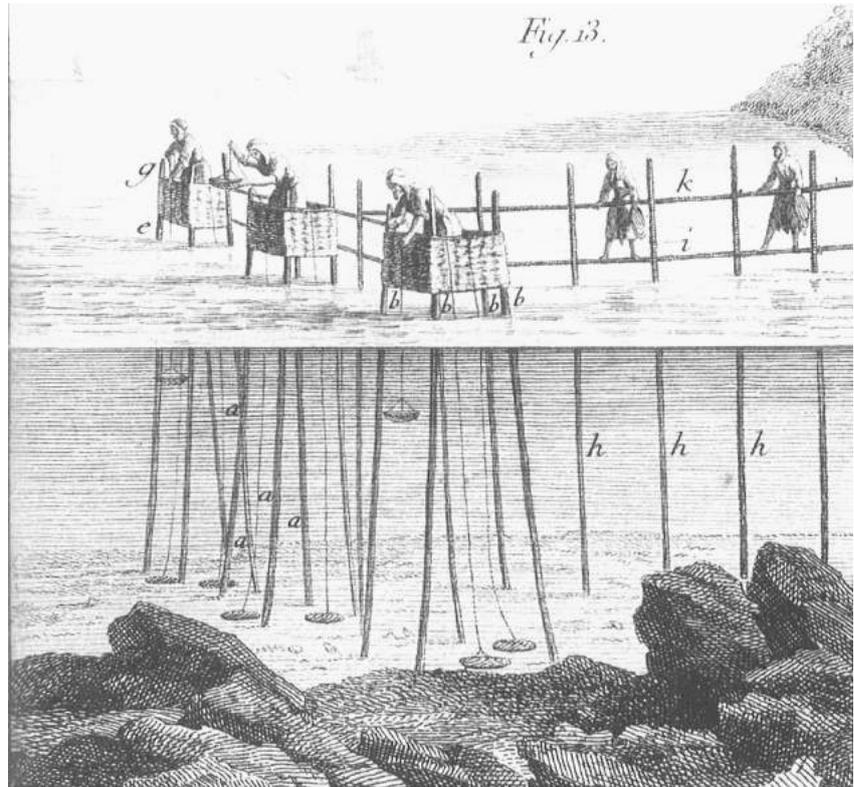
© Mélanie CHAIGNEAU

Très présents tout le long de l'estuaire de la Gironde, plus de 230 carrelets jalonnent la rive saintongeaise, de Saint-Sorlin-de-Cônac à Saint-Palais-sur-Mer. Isolées ou regroupées, ces frêles installations de pêche sont devenues des éléments marquants du paysage littoral charentais. Conservateur en chef du patrimoine, Yannis Suire leur a consacré une étude, à lire sur le site de l'Inventaire du patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine, www.inventaire.poitou-charentes.fr.

Sur la rive saintongeaise de l'estuaire, la grande majorité des carrelets se concentre entre Barzan et Saint-Palais-sur-Mer. Ils y sont nombreux, alignés le long des falaises encore vives auxquelles sont fixées les installations. Du simple filet de pêche carré maintenu par deux arceaux, le carrelet est devenu au fil du temps une construction pérenne, dont l'architecture diffère selon le département d'origine.

Sur les rives de l'estuaire de la Gironde, les carrelets construits en bois sont constitués d'un cabanon aménagé, installé sur une plate-forme reliée à la rive par une estacade - ponton sur pilotis - plus ou moins longue. Un filet de pêche carré à petites mailles, tendu sur un cadre en métal de quatre mètres sur quatre, est fixé à l'avant du cabanon. À marée haute, ce filet est alternativement descendu et relevé à l'aide d'un treuil et d'un contrepoids, afin de capturer crevettes (d'août à octobre) et petits poissons (sardines ou « gattes », petits maigres ou « maigrettes », etc). La construction d'un carrelet répond à une réglementation (forme, dimensions, couleurs, matériaux) destinée à homogénéiser les pratiques. Propriété privée, le carrelet est souvent un bien familial qui se transmet de génération en génération. Chaque carrelet fait toutefois l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine maritime ou fluvial, délivrée par l'État pour cinq ans renouvelables.

Un outil de pêche ancien. Emblématiques de l'estuaire de la Gironde, les carrelets ne semblent pourtant pas constituer un patrimoine très ancien sur sa rive saintongeaise. Une exception toutefois à Saint-Palais-sur-Mer, où la pratique de la pêche à la crevette à l'aide d'un carrelet est décrite dès 1769 par Henri-Louis Duhamel du Monceau dans son *Traité général des pesches*. Une illustration y montre à quoi ressemblaient ces premiers carrelets, exclusivement maniés par les femmes et les filles. Encore dénué d'un abri couvert, le carrelet se limite alors à une petite plateforme en bois, équipée d'un garde-corps. Supportée par quatre pieux, elle est reliée à la rive par deux rangs de perches, l'une pour poser et avancer les pieds, l'autre pour se tenir par les mains. D'autres perches du même type relient les carrelets entre eux. Depuis le carrelet, la pêcheuse fait descendre plusieurs petits filets tenus par un cadre de bois, avec un appât.



Les premiers carrelets à Saint-Palais-sur-Mer. Extrait de : Duhamel du Monceau, *Traité général des pesches, et histoire des poissons qu'elle fournisse [...]* Paris : De la Marre, 1769. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire du patrimoine culturel. Y. Suire (reproduction), 2015 (L'ouvrage est consultable à la bibliothèque Michel Crépeau à La Rochelle)

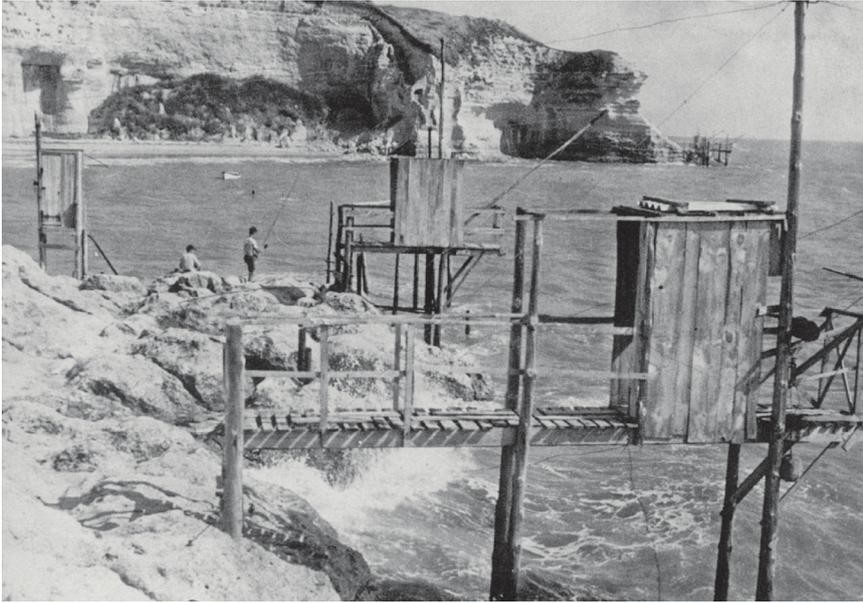


Premiers carrelets à Pontailiac, vers 1900, Vaux-sur-Mer Carte postale ancienne, ©Archives départementales de Charente-Maritime, 78Fi ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire du patrimoine culturel. Y. Suire (reproduction), 2015

Sur toute la côte saintongeaise de l'estuaire, l'installation pérenne et plus importante de carrelets commence véritablement pendant l'Entre-deux-guerres. À cette époque, parmi la population aisée et/ou d'arrière-pays, se développe la mode de disposer de cabanons en bord de mer, pour bénéficier d'un site agréable et pratiquer une pêche davantage de loisir que lucrative. Les falaises vives que l'on trouve au

Des constructions récentes. Si aucun carrelet ne figure sur les plans cadastraux des années 1830, quelques-uns apparaissent sur les cartes postales du début du 20^e siècle, notamment autour de Royan : ils se limitent alors à un filet suspendu à un bras, sans aucun abri en bois. Déjà, ce type d'installation est soumis à autorisation, comme on le voit à Talmont en 1906 et à Meschers en 1916-1917.

nord de Barzan se prêtent particulièrement bien à ce type de pêcheries : ici, la marée haute vient jusqu'au pied de ces falaises et l'on n'a donc pas besoin d'établir de trop longues passerelles entre la côte et l'abri, comme c'est le cas plus au sud. Avant 1945, cet essor reste toutefois très circonscrit et limité à quelques installations provisoires. Ainsi, aucun carrelet n'apparaît encore sur les vues aériennes des années 1930.



Quelques-uns apparaissent aussitôt après la Libération, mais essentiellement autour de Royan. Au sud, à Saint-Sorlin-de-Cônac par exemple, les vues aériennes montrent que les premiers carrelets ne font leur apparition que dans les années 1960-1970. Plus au nord, à partir de Barzan et de part et d'autre de Royan, les carrelets se multiplient dès les années 1950. Cette multiplication parfois anarchique interroge rapidement les autorités qui tentent, souvent en vain, de la contenir. Emportés par la tempête de 1999, beaucoup de carrelets ont été reconstruits par la suite, malgré une limitation de leur nombre et une réglementation plus stricte de leur architecture.

Carrelets à la conche de Cadet, vers 1950, Meschers. Photo extraite de : Manint Josiane, Meschers et le canton de Cozes. Mémoires en images, Editions Alan Sutton, 2000. ©Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire du patrimoine culturel. Y. Suire (reproduction), 2014



© Franck PREVEL



© Franck PREVEL



© Didier MAULEON



© Didier MAULEON

Carrelets le long de la côte sur la commune de Barzan, sur la Seudre douce à l'Éguille, à la pointe de Meschers et à Saint-Palais-sur-Mer.

Les rendez-vous de l'été

Festivals, concerts, fêtes, spectacles... Tout au long de l'été, les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre de bons moments en famille ou entre amis. Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur www.infiniment-charentes.com et sur www.royanatlantique.fr. Sous réserve de modification, merci de votre compréhension.

TEMPS FORTS

jusqu'au 19 septembre : 31^e Jéudis Musicaux, 33 concerts églises.

21 & 22 juin : 25^e Festival musique et gastronomie du monde.

tout l'été : Expo Lumières d'estuaire Cordouan : Parc de l'Estuaire à Saint-Georges-de-Didonne.

30 juin : Fête des moutonniers, à Royan.

7 juillet : 8^e salon et marché bio des vigneron de l'estuaire, à Mortagne-sur-Gironde.

10-21 juillet : 5^e partir en livre, fête du livre jeunesse.

16 & 17 juillet : Saint Palais Parade, à Saint-Palais-sur-Mer.

20, 23 & 26 juillet : Un Violon sur le sable, à Royan.

24 & 25 juillet : Gladiateurs et jeux olympiques site du Fâ, à Barzan.

27 juillet - 28 août : Sites en scène, 7 Histoires d'estuaire.

27 juillet - 2 août : 34^e festival Humour & eau salée, à Saint-Georges-de-Didonne.

30 juillet & 1^{er} août : 1^{er} festival de magie, à Saint-Palais-sur-Mer.

3 & 4 août : Salon du livre estuaire, à Mortagne-sur-Gironde.

6, 7 & 8 août : Festi'vaux, musiques actuelles, à Vaux-sur-Mer.

9, 10 & 11 août : 42^e Fête du pineau et des terroirs Epargnes.

17, 18 & 19 août : 21^e festival de rock progressif Crescendo, à Saint-Palais-sur-Mer.

1^{er} septembre : Remontée de la Seudre, rando nautique.

7 septembre : Triath'long Côte de Beauté.

14 septembre : Festival 100 % local, musiques actuelle, à La Tremblade.

21 & 22 septembre : 36^e journées européennes du patrimoine, arts et divertissements.

21 & 22 septembre : 3^e Ouest Vintage Ouest Riderz Festival, motos, à Saint-Palais-sur-Mer.

BROCANTES SALONS - BOURSES

Arvert

Dimanche 4 août : brocante du comité des œuvres sociales du personnel COS, Parc de loisirs.

Cozes

Samedi 3 août : 37^e brocante annuelle, par les commerçants, artisans et professions libérales.

Dimanche 15 sept : 24^e brocante et vide-grenier cyclo club cozillon, plaine de Sorlut.

Épargnes

Samedi 10 août : brocante.

Étaules

Dimanche 28 juillet : 10^e brocante et vide-greniers de l'Avenir cycliste.

Dimanche 15 sept : bourse locale d'échange des sellistes. 14h30 salle municipale.

Grézac

Dimanche 18 août : 23^e foire aux puces annuelle par Grézac animation, terrain des sports.

L'Éguille-sur-Seudre

Dimanche 15 sept : brocante vide-grenier sur le port.

La Tremblade

Dimanches 23 juin & 1^{er} sept : brocante par les commerçants de Ronce-les-Bains, av Gabrielle.

Mercredis de l'été : brocante pl Faure Marchand.

Dimanche 21 juillet : brocante comité de jumelage.

Dimanche 15 sept : brocante amicale personnel communal, pl Faure Marchand.

Les Mathes-La Palmyre

Dimanche 18 août : vide-greniers puces de mer, au port.

Médis

Dimanche 23 juin : brocante associations, par FCPO17 et Médis animation.

Dimanche 11 août : brocante ACCA.

Meschers-sur-Gironde

Samedi 13 juillet : brocante du centre socioculturel.

Mornac-sur-Seudre

Samedi 3 août : foire aux livres, les Halles.

Dimanche 15 sept : brocante Seudre et mer.

Mortagne-sur-Gironde

Dimanche 30 juin : brocante sur le port.

Dimanche 14 juillet : brocante du judo sur le port.

Dimanche 18 août : brocante de la St Fiacre.

Royan

Jeudi 4 juillet : brocante marché central.

Du 15 au 18 juillet et du 10 au 13 août : grande brocante paroissiale Royan-Côte de Beauté (derrière église Notre Dame).

Saint-Georges-de-Didonne

Samedi 29 & dimanche 30 juin + 6 & 7 juillet : brocante du handball, bd Côte de Beauté.

22 juillet & 12 août : grand marché de l'été.

Samedi 24 août : brocante de l'Amicale du personnel communal, lac d'Enlias.

Saint-Palais-sur-Mer

Dimanche 21 juillet : brocante des sapeurs-pompiers, lac R Vignes.

Samedi 24 août : foire aux puces, parc de loisirs R Vignes.

Saint-Sulpice-de-Royan

Dimanche 30 juin : brocante GV, salle des Sports.

Dimanche 28 juillet : brocante du comité des fêtes au centre bourg.

Saujon

Samedi 22 juin : vente livres d'occasion 9h-13h devant la médiathèque.

Dimanche 30 juin : vide-greniers et brocante des Anciens du foot, taillée verte.

Samedi 6 juillet : bourse toutes collections 9h-18h salle Carnot.

Lundi 8 juillet : foire mensuelle, 9h centre-ville.

Dimanche 14 juillet : vide-greniers club de rugby des Marcassins, taillée verte.

Dimanche 21 juillet : vide-greniers association de recherche du costume traditionnel, taillée verte.

Dimanche 28 juillet : vide-greniers Art et tradition en Pays de Seudre, taillée verte.

Dimanche 4 août : brocante vide-greniers AAPPMA Seudre Atlantique, taillée verte.

Dimanche 11 août : brocante vide-greniers supporters US Saujon Football, taillée verte.

Lundi 12 août : foire mensuelle, 9h centre-ville.

Dimanche 15 août : brocante vide-greniers triathlon club saujonais, taillée verte.

Dimanche 18 août : brocante vide-greniers ACCA Saujon, taillée verte.

Dimanche 8 septembre : brocante vide-greniers Billard Saujonais, taillée verte.

Lundi 9 septembre : foire mensuelle, 9h centre-ville.

Dimanche 15 septembre : brocante vide-greniers crèche Mini Plumes, taillée verte.

Semussac

Dimanche 16 juin : brocante Tradition vie rurale.

Dimanche 7 juillet : brocante, les Efourneigas.

Jeudi 15 août : brocante, Team Littoral Océan.

Talmont-sur-Gironde

Dimanches 7 juillet & 4 août : brocante, pl des Douves.

Vaux-sur-Mer

Lundis 1er, 8, 15, 22 & 29 juillet et lundis 5,12, 19 & 26 août : marchés nocturnes promenade de Nauzan.

SPORT

Cozes

Dimanche 30 juin : circuit des Garennes course pédestre 5/10 kms, par le Footing club de Cozes - Départ 9h jardin public. Dans le cadre du challenge pédestre du pays royannais.

Étaules

Samedi 27 & dimanche 28 juillet : tournoi de tennis TMC GALAXY 8-10 ans, tennis club 9h-21h.

Mardi 6 & mercredi 7 août : tournoi de tennis TMC GALAXY 8-10 ans, tennis club 9h-21h.

Samedi 14 sept : course cycliste UFOLEP Boucles de la Seudre, 4 catégories. 13h30 chemin de sable.

La Tremblade

Dimanche 23 juin : compétition de skateboard par l'association Royan Atlantique Skateboarding, Skatepark - Av du G de Gaulle.

Samedi 20 juillet : tournoi de Beach rugby, par Les Bordassous Vétérans rugby trembladais. 13h30 plage.

Mercredi 14 août : Supercross SX Tour, motos. 14h Les Etains.

Les Mathes-La Palmyre

Mercredi 31 juillet : Beach Wrestling Tour Lutte et disciplines associées, 11h-18h plage.

Médis

Samedi 27 juillet : randonnée semi-nocturne, par Médis animation 19h.

Samedi 10 août : foulées médisaises, par Médis animation 19h.

Samedi 3 août : course cycliste.

Meschers

13-26 juillet : tournoi de tennis Open.

Royan

Dimanche 23 juin : tournoi futsal Challenge national, espace Cordouan.

Dimanche 30 juin : spectacle gymnastique rythmique, espace Cordouan.

6-8 juillet : régates voiliers habitables.

7-20 juillet : tournoi de tennis Jeunes et Seniors plus.

29 juillet-16 août : tournoi de tennis du Centenaire.

13, 14 & 15 sept : le week-end de la glisse, plage de Pontailiac.

Saint-Georges-de-Didonne

Samedi 22 & dimanche 23 juin : Extrême Cordouan, festival glisse et nautisme.

Dimanche 21 juillet : 25^e challenge Colette Besson 5/10km, 9h.

Saint-Palais-sur-Mer

Mercredi 24 juillet : tournoi de volley-ball page, 11h-18h.

11-14 sept : championnat de France côtier de sauvetage sportif.

Saujon

Mardi 2 juillet : 9^e grand concours départemental pétanque des commerçants, boulodrome de la Lande.

Dimanche 7 juillet : 31^e foulée saujonnaise, départ stade Jules Ravet.

Du 6 au 20 juillet : tournoi de tennis aire de la Lande.

Du 21 juillet au 11 août : tournoi de tennis aire de la Lande.

Du 1^{er} au 11 août : tournoi de tennis aire de la Lande.

Du 12 au 18 août : tournoi de tennis aire de la Lande.

Samedi 24 août : grand concours doublettes pétanque toutes catégories, 9h30 boulodrome de la Lande.

Lundi 9 septembre : challenge pétanque JP Graniou, boulodrome de la Lande.

Semussac

Samedi 15 juin : tournoi de Foot.

Dimanche 16 juin : fête du judo.

Du 16 au 30 juin : tournoi de Tennis.

Mercredi 7 août : course cyclisme Cognac.

Vaux-sur-Mer

Du 8 au 20 juillet : tennis tournoi jeunes 11-18 ans Garçons et filles.

Vendredi 12 juillet : course pédestre 12 kms de Vaux, 19h parc des sports - Gratuit pour les enfants.

Samedi 13 juillet : tennis TMC 9 ans vert.

Dimanche 14 juillet : tennis TMC 10 ans.

Du 12 au 24 août : tennis tournoi Open.

NATURE & LOISIRS

Courses hippiques

Dimanche 30 juin : 14h30.

Dimanche 14 juillet : 14h Trophée vert.

Dimanche 28 juillet : 14h30.

Mercredi 31 juillet : 16h30.

Dimanche 4 août : 14h30 Grand prix des trotteurs.

Dimanche 11 août : 14h30.

Mercredi 14 août : 16h30.

Dimanche 18 Août : 16h30 Grand prix de Royan.

Dimanche 25 août : 16h30.

Hippodrome Royan Atlantique - courses de plat, trot et obstacle.

Arvert

Les mardis : pétanque La Boule alvertonne, parc de Loisirs - inscription en doublette.

Judi 25 juillet : 4^e randonnée gourmande Marais et port de Coux. 6 km avec dégustations puis repas au restaurant de La Navicule bleue. Café-dessert au port de coux, 18h-22h30.

Dimanche 28 juillet : escape Game grandeur nature Le secret d'Arvert, 9h-18h. Par l'office de tourisme.

Barzan

3 août : nuit des étoiles, 14h-minuit site du Fâ - Gratuit.

Corme Écluse

Samedi 22 juin : feu de St Jean et bal gratuit à la salle des fêtes, possibilité de restauration à partir de 19h30.

Samedi 3 août : marche/VTT et repas à la salle des fêtes, par l'ACCA.

Cozes

Judis 11 & 25 juillet, 8 & 22 août, 7 & 21 sept : concours de pétanque en doublette, 14h30 logis de Sorlut.

Samedi 20 juillet : randonnée gourmande semi-nocturne 10 km, départ Halles de Cozes à 19h30, par le Footing club.

Épargnes

Samedi 10 août : après-midi jeux en bois, concours de pétanque. Soirée jambon à la broche au pineau.

Dimanche 11 août : randonnée pédestre avec déjeuner, puis course de tracteurs tondeuses. 23h feu d'artifice.

Étaules

Dimanche 14 juillet + jeudi 15 août : rando des huîtres : 6 parcours VTT / 2 parcours pédestres. A partir de 8h. Par Les ragondins de la presqu'île et Terre et mer.

Samedi 22 juin : randonnée semi-nocturne 10 km avec étapes dinatoires par Grézac Animation, fin de soirée animée par 2 chanteuses et 1 DJ. Départ place de l'église 18h30.

Grézac

Samedi 22 juin : randonnée semi-nocturne 10 km avec étapes dinatoires par Grézac Animation, fin de soirée animée par 2 chanteuses et 1 DJ. Départ place de l'église 18h30.

La Tremblade

Mardis 9, 16 & 23 juillet + 6, 20 & 27 août : visite forêts de la Coubre des Combots d'Ansoine avec l'ONF.

Les Mathes-La Palmyre

Judis 18 & 25 juillet + 8 & 22 août : balade nature Côte sauvage et pêche à pied. Parking entre phare de la Coubre et Yelloh village - Gratuit.

Dimanche 29 sept : rando d'automne 3 parcours 5/10/16 km. 8h30 Base nautique.

L'Éguille-sur-Seudre

Samedi 29 juin : concours de boules place salle des fêtes.

Samedi 27 juillet : concours de boules place salle des fêtes, méchoui sur le port.

Dimanche 1^{er} sept : Remontée de la Seudre et marché de produits régionaux sur le port.

Médis

Samedi 27 juillet : randonnée semi-nocturne, par Médis animation 19h.

Sorties Natura 2000

18 juillet 10h30 - 25 juillet 15h30 - 8 août 15h30 - 22 août 14h : pêche à pied écologique, faune et flore du littoral, à la découverte des richesses naturelles de la Côte Sauvage. Gratuit, par l'association Environat - RDV au parking public entre le phare de la Coubre et Yelloh village. 25 personnes maxi / inscription auprès de Leïla Renon 06 83 76 70 47 / Durée environ 1h30

Meschers

Samedi 29 juin : 9^e rando gourmande par Meschers événements, 18h stade Compin.

Mardis de l'été : nocturnes aux grottes du Régulus, 21h.

Vendredis 12, 19 & 26 juillet + 2, 16 & 23 août : concours de pétanque par l'amicale boules, 14h30.

Mornac-sur-Seudre

Samedi 29 juin : 7^e rallye de Galop'ch'nau en kayak, par Kayak & Nature en Seudre. Par équipe de 2 au départ du port 13h30. Inscription obligatoire www.kayaketnature.com ou 06 12 64 92 88.

Samedi 17 août : fête des vieux gréements, 15h au port.

Samedi 14 & dimanche 15 sept : parade de vieux gréements au port.

Mortagne-sur-Gironde

Mercredis de l'été : balade du moutonnier. Domaine de la Gravelle, durée 2h30.

Samedi 13 juillet : randonnée 20 km VTT / VTC pour toute la famille, 9h30 au port.

Dimanche 28 juillet : course des caisses à savon, 10h-18h.

Mercredi 7 août : cyclosturisme.

Saint-Augustin

Samedi 29 juin : 8^e rando gourmande semi-nocturne, 18h30 salle des fêtes.

Lundis de l'été : concours de pétanque en doublette, 19h30 Aire de l'Yeuse.

Dimanche 28 juillet : rando VTT et marche, 8h stade de football.

Saint-Georges-de-Didonne

9 juillet & 6 août : plantes comestibles avec le Parc de l'Estuaire, durée 1h30.

Mercredis de l'été : balade à vélo visite guidée, 10h Caroussel front de mer.

10 & 24 juillet + 7 & 21 août : rallye pédestre La Tour infernale Parc de l'Estuaire, à partir de 7 ans.

17 juillet + 14 août : rallye pédestre du phare. Parc de l'Estuaire, à partir de 7 ans.

Tout l'été : animations, ateliers et sorties avec le pôle nature du Parc de l'Estuaire.

Saint-Sulpice-de-Royan

Mardis 23 juillet & 20 août : rando famille découverte paysages et patrimoine, 18h30 pl de la mairie.

Vendredis 9 août : rando gourmande 8kms par Aux portes de l'océan, départ pl des vieilles forges 18h30.

Semussac

14 & 28 juin, 12 & 26 juillet, 9 & 23 août, 6 sept : concours pétanque doublettes, jet du but 19h30, restauration et buvette sur place, boulodrome derrière l'église.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 2 août : SpaceBus escape game, ateliers de découverte sur l'astronomie, observation du soleil, et nuit des étoiles, 14h-minuit promenade de Nauzan et parc de la mairie - Gratuit.

ART - CULTURE

Arces-sur-Gironde

Judi 25 Juillet : Un violon sur la ville Récital Vannina Santoni & Julien Martineau, Jardins du Château de Théon, 19h - Gratuit.

Jeudi 22 août : Judis musicaux, église St Martin.

Arvert

Jeudi 8 août : Ciné plein air Les Tuches 3, Parc de loisirs - Gratuit.

Jeudi 19 sept : Judis musicaux clôture, 21h église St Etienne.

Barzan

Dimanche 21 juillet : Un violon sur la ville Concert Choeur de l'Armée française, au théâtre gallo-romain du Fâ 17h30 - Gratuit.

Jeudi 9 août : Judis musicaux, 21h église St Pierre.

Boutenac Touvent

Jeudi 25 juillet : Judis musicaux, 17h église Notre Dame - Gratuit moins de 16 ans.

Breuillet

Samedi 15 Juin : Ensemble vocal Grains de Phonie - concert pour Raphaël - église des Mathes 20h30.

Jeudi 27 juin : Judis Musicaux, 21h église St Vivien.

Brie-sous-Mortagne

Jeudi 29 août : Judis musicaux, 21h église St Pierre.

Chaillevette

Jeudi 1^{er} août : Judis musicaux, 11h au temple.

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

Samedi 29 juin : Nuit des églises, messe à 18h suivie d'une animation culturelle - Gratuit.

Lundi 19 août : Site en Scène au port - Gratuit.

Jeudi 12 sept : Judis musicaux, 21h église St Séverin.

Corme-Écluse

Samedi 29 juin : concert Chorale, 18h30 église.

Jeudi 15 août : pèlerinage de Notre-Dame, départ de la procession 9h30 (Croix hosannière du Square).

Jeudi 12 sept : Judis Musicaux église Notre Dame 21h, accordéon et viole de gambe.

Cozes

Dimanche 21 juillet : concert de mandolines avec Orchestre de Croatie, 20h30 Logis de Sorlut.

Mercredi 7 août : concert harmonica avec chorale Les Cigales de Cozes, 20h30 Logis de Sorlut.

Épargnes

Jeudi 11 juillet : Judis musicaux, 21h église St Vincent.

Vendredi 9 août : rassemblement et exposition de motos anciennes. Soirée concert groupe Telecab et cagouilles charentaises.

Dimanche 11 août : démonstration danses La Rochelle

Swing 18h30. Soirée concert Jazzspot'ligh et cœurs de canard à la plancha. 23h feu d'artifice.

Étaules

Jeudi 4 juillet : Judis musicaux, 21h église Notre Dame.

Mercredi 31 juillet : ciné plein air L'école buissonnière, 22h Complexe sportif, chemin de Sable - Gratuit.

Mercredi 21 août : spectacle Cie Le Passage, enfant - Gratuit 21h.

Mercredi 28 août : concert et bal jazz Cotton Tail. 21h Place du Champ de Foire - Gratuit.

Floirac

Jeudi 25 juillet : Judis musicaux, 21h église St Etienne.

Dimanche 4 août : 2^e festival des boutons d'or accordéon au Soucivier. Village gaulois, produits artisanaux, chanson française, spectacle gaulois, bal gratuit.

Grézac

Jeudi 18 juillet : Judis musicaux, 21h église St Symphorien.

La Tremblade

Jeudi 11 juillet : festival des enfants du monde Argentine, parking du casino - Gratuit.

Mardi 16 juillet : concert musique classique Jeune orchestre en pays Royannais, kiosque place des Eiders.

Dimanche 21 juillet : Un violon sur la ville Saxos the whoop group. Gare du Train des Mouettes 19h30 - Gratuit.

Lundi 22 juillet : concert The Glory Gospel Singers. 21h église su Sacré Cœur.

Mardi 6 août : concert Eurochestreries cuivres, 21h30 Théâtre de verdure - Gratuit.

Le Chay

Jeudi 16 août : Judis musicaux Momo Kodama récital piano, 21h église St Martin.

Les Mathes-La Palmyre

Mardi 16 juillet : orchestre Symphonique Junior Académie Musicale de Royan, 11h chapelle La Palmyre, derrière l'office de tourisme - Gratuit.

Dimanche 11 août : spectacle pyrotechnique A la croisée des phares, 22h45 au port - Gratuit.

Médis

Lundi 15 juillet : académie musicale, à la mairie concert 17h, 18h et 21h.

Mardis 23 & 30 juillet : Nuits médisaises Voyage à travers le temps (promenade théâtralisée) 21h.

Mardi 6 août : Eurochestreries, 20h30 église.

Jeudi 22 août : Judis musicaux, 21h église.

Meschers

Jeudis de l'été : déambulations aux grottes du Régulus, 21h.

Mornac-sur-Seudre

Dimanche 21 juillet : Un violon sur la ville Train des Mouettes musical, 18h15 gare de Mornac.

Jeudi 8 août : Judis musicaux, 21h église St Pierre.

Mortagne-sur-Gironde

Jeudi 27 juin : Judis musicaux, 21h église St Etienne.

Mercredi 14 & vendredi 16 août : festival du film de plein air, par le club des 400 coups.

Royan

Vendredi 12 juillet : Judis musicaux avec Renaud Capuçon, 21h église ND des Anges.

Mercredi 17 juillet : Celtic Legends, 21h.

Jeudi 22 août : Valery Orlov La Grande voix russe, 21h église ND du Parc.

Sablanceaux

Jeudi 22 août : Concert Les Cogs (musique celtique), 21h site de l'Abbaye, puis feu d'artifice - Gratuit.

Jeudi 5 sept : Judis musicaux, 21h Abbaye.

Saint-Augustin

Mercredi 14 août : Judis musicaux, 11h église.

Saint-Georges-de-Didonne

Dimanche 30 juin : concert orchestre d'Harmonie, 10h Belvédère.

Lundi 22 juillet : ciné plein air Les saisons, 22h jardin du phare Vallières.

Lundi 5 août : festival Eurochestreries orchestre symphonique des jeunes, 20h30 église.

Lundi 12 août : ciné plein air Capitaine Phillips, 22h jardin du phare Vallières.

Saint-Palais-sur-Mer

Mercredi 24 juillet : Un violon sur la ville Danse sur le Green, Golf de Royan 19h - Gratuit.

Dimanche 4 & lundi 5 août : Festi'Vaux off, 2 concerts rock folk 21h, pl de l'Océan et du Commerce.

Lundi 26 août : rencontre des aquaristes, pl de l'Océan 10h-12h.

Jeudi 5 sept : Judis musicaux, 21h église.

Saint-Romain-de-Benet

Mercredi 14 août : Judis musicaux trio flûte-lecture-piano avec Juliette Hurel, Julie Depardieu et Hélène Couvert., 21h église.

Saint-Sulpice-de-Royan

Jeudi 18 juillet : Judis musicaux, 21h au temple.

Saujon

Mardi 2, jeudi 4 et vendredi

5 juillet : spectacle de danse Swinging Cie, 20h30 la Salicorne.

Lundi 8 juillet : cinéma, 20h30 la Salicorne.

27 juin, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, 5 septembre : découverte commentée œuvre de Gaston Balande, départ du Minage, plein air - Gratuit.

Tous les mardis en juillet et août : balade découverte de Saujon, 10h départ office de tourisme.

Tous les mercredis en juillet et août : découverte des grandes orgues Muhleisen, 10h-12h église St Jean-Baptiste - Gratuit.

Lundi 15 juillet : ciné plein air, 23h parc du château - Gratuit.

Mardi 16 juillet : concert Orgue et Voix Gaëlle Coulon et Mickaël Durand, 21h église St Jean-Baptiste - Gratuit.

Lundi 22 juillet : répétition orchestre du violon sur le Sable, 17h-20h la Salicorne - Gratuit.

Mardi 30 juillet : Judis Musicaux, concert ensemble Appassionato, 21h église St Jean-Baptiste.

Lundi 5 août : cinéma plein air, 22h30 parc du château - Gratuit.

Mardi 6 août : concert 2 trompettes avec orgue et timbales, 21h église St Jean-Baptiste - Gratuit.

Jeudi 8 août : concert Eurochestreries, 21h la Salicorne.

Samedi 17 août : concert des petits chanteurs de France, avec orgue et piano, 21h église St Jean-Baptiste - Gratuit.

Lundi 27 août : cinéma, 20h30 la Salicorne.

Dimanche 8 sept : théâtre par la Cie Saujon Comédia, 15h la Salicorne.

Semussac

Jeudis 1^{er} & 8 août : concert des Judis Musicaux.

Dimanche 8 sept : fête des grands livres, FR et APVTE.

Talmont-sur-Gironde

Mardis de l'été : soirée bougies, patrimoine nocturne, dans les rues du village.

Jeudi 18 juillet & dimanche 18 août : spectacle d'illumination, église Ste Radegonde - Gratuit.

Samedi 27 juillet : Un violon sur la ville Récital piano, 19h Falaise du Caillaud.

Vaux-sur-Mer

Mardi 9 juillet : ciné plein air Le sens de la fête, 22h30 parc de la mairie - Gratuit.

Jeudi 11 juillet : concert rock Debbie 68, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Mercredi 17 juillet : journée de classiques, concerts dans la ville, avec l'Académie Musicale de Royan - Gratuit.

Jeudi 18 juillet : retraite aux flambeaux, déambulation féérique et spectacle art du feu Cie L'arche en sel, 22h30 parc des sports et parc de la mairie.

Mardi 23 juillet : ciné plein air Croc Blanc, 22h30 parc de la mairie - Gratuit.

Mardi 30 juillet : ciné plein air Insaisissables, 22h parc de la mairie - Gratuit.

Mardi 13 août : ciné-concert plein air Les saisons avec live du groupe italien Lo Zoo di Berlino, 22h parc de la mairie - Gratuit.

Mardi 20 août : ciné plein air Belle et Sébastien 3, 22h théâtre de verdure parc de la mairie - Gratuit.



Cinéma municipal, le CinéMathes : ouvert depuis le 2 mai ! 1 écran / 200 places / Espace multi-loisirs Avenue Pierre-Sibard 17570 LES MATHES

CONFÉRENCES - ATELIERS

Barzan

A partir du 18 juillet : initiation archéologie, site du Fâ.

A partir du 24 juillet : atelier petits légionnaires, site du Fâ.

Jeudi 25 juillet : atelier cuisine romaine avec Lucia, 15h-17h site du Fâ.

A partir du 7 août : atelier se vêtir à l'antique, site du Fâ.

Médis

Jeudis 8, 22 & 29 août : atelier pâtisserie (sous réserve).

Mornac-sur-Seudre

Samedi 14 sept : du sel aux huîtres, 15h et 18h au port.

Mortagne-sur-Gironde

Dimanche 14 juillet : à la découverte des graffitis marins du bourg

Saint-Georges-de-Didonne
Tout l'été : ateliers avec le Pôle nature du Parc de l'Estuaire.

Saujon

Samedi 6 juillet : chapiteaux en musique, avec interlude musical, 20h30 église St Jean-Baptiste, Nuit des églises.

Lundi 15 juillet : découverte

commentée collection Gaston Balande, 15h hôtel de ville.

Juillet et août : expo La chanson française à la médiathèque Emile Gaboriau.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 28 juin : les oiseaux des jardins, 18h30 salle Equinoxe - Gratuit.

Vendredi 13 septembre : chroniques vauchoises, 18h30 salle Equinoxe - Gratuit.

FETES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

Dimanche 14 Juillet : sardinade par Arces animations, puis feu d'artifice offert par la municipalité.

Jeudi 22 août : soirée moules-frites.

Arvert

Vendredi 21 juin : fête de la musique du Foyer Rural.

Vendredi 28 juin : fête des Ecoles, après-midi festive autour de spectacles, repas et jeux.

Samedi 29 juin : soirée concert Les Whitebeure, Parc de loisirs ou salle des fêtes, par le Handball club de la Tremblade, 19h30 - Gratuit.

Dimanche 14 Juillet : après-midi festive au parc de loisirs et repas à la Halle. Jeux pour enfants entrée libre - Repas 19h, défilé, feu artifice et bal.

Samedi 17 août : éclade de moules par le Foyer rural, 20h30 salle des fêtes, puis bal.

Dimanche 15 sept : forum des associations, Place J Lacombes.

Barzan

A partir du 6 juillet : animations site du Fâ.

A partir du 9 juillet : visite guidée spéciale famille, site du Fâ.

Samedi 20 juillet : mouclade et soirée dansante, 20h salle des fêtes.

Jeudi 25 juillet : repas romain sanglier 19h.

A partir du 25 juillet : visite humoristique avec Bilout, site du Fâ.

A partir du 7 août : la légion est de retour, site du Fâ.

Jeudi 8 & vendredi 9 août : repas romain sanglier.

Brie-sous-Mortagne

Dimanche 30 juin : repas dansant par Brie animation La Rose des Vents, animé par Jeff et Michel. 12h30 Salle polyvalente derrière la mairie.

Breuillet

Dimanche 14 juillet : fête de village, animations jeux en bois, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal.

Samedi 27 juillet : fête du coquillage, stands restauration et boissons, feu d'artifice et soirée dansante, parc de Loisirs.

Samedi 10 août : soirée Entre Terre et Mer, 19h Place JN de Lipkowski.

Samedi 14 et dimanche 15 sept : festival country.

Chaillevette

Dimanche 14 juillet : fête au village, 10h jeux pour enfants - 20h dîner et animation musicale - 23h Feu d'artifice et Bal.

Jeudi 15 août : fête du port, 15h jeux nautiques, 20h sardinade, 23h feu de Bengale.

Corme-Écluse

Samedi 22 juin : feu de St Jean et bal gratuit salle des fêtes, possibilité de restauration 19h30.

Dimanche 28 juillet : apéro-concert place de l'Église, animé par la Ripoune, Longtemps-après et DJ Ambiance cocktail.

Jeudi 15 août : pèlerinage de Notre-Dame, 9h30 procession (Croix hosannière du Square).

Dimanche 8 sept : fêtes des battages & marché fermier, 10h terrain des Sports, par les Vieux pistons Cormillons.

Cozes

Dimanche 14 juillet : 19h repas champêtre - 22h30 retraite aux flambeaux avec fanfare de St-Fort/Gironde départ place du Souvenir - 23h Bal en plein air & Feu d'artifice, Plaine de Sorlut.

Vendredi 19 juillet : soirée moules-frites. 20h Logis de Sorlut avec Sorlut Animation, chorale Les Cigales de Cozes.

Épargnes

Vendredi 9 août : 42° fête du pineau et des terroirs. Rassemblement et exposition de motos anciennes. Soirée concert groupe Telecab et cagouilles charentaises.

Dimanche 11 août : Course de tracteurs tondeuses. 23h feu d'artifice.

21-28 sept : Matinée vendange au domaine Poncereau de Haut. 9h-14h.

Étaules

Samedi 22 juin : fête des écoles et kermesse. Complexe sportif. 11h spectacle enfants, 14h30 jeux.

Samedi 6 juillet : loto de Notre Dame de l'Isle, 21h salle municipale.

Mercredi 10 juillet : spectacle de jonglerie de comptoir. 21h pl du Champ de foire - Gratuit.



Samedi 13 juillet : défilé aux lampions et déambulation Les tribulations d'Alice et final merveilleux, 22h.

Dimanche 14 juillet : kermesse 17h, 2° repas à la carte 20h30, groupe Eclipse bal populaire, feu d'artifice.

Mercredi 17 juillet : repas moules-frites 19h30, par le comité de jumelage Etaules-Kembs.

Samedi 20 juillet : loto âge d'or, 21h salle municipale.

Mercredi 24 juillet : concert rockabilly Crazy Dolls and The Bollocks. 21h pl du Champ de Foire.

Jeudi 25 juillet : langoustinade géante et animation dansante, 19h30.

Samedi 3 août : loto, 21h salle municipale.

Mercredi 7 août : éclade Géante par l'Arbre vert, 19h30 complexe sportif.

Mercredi 14 août : le bal du tram 33, néo-guiguettes. 21h pl du Champ de foire - Gratuit.

Samedi 17 août : loto Age d'or, 21h salle municipale.

Floirac

Samedi 22 juin : fête de la musique, musique celtique Carentona et restauration sur place. 20h30 Le Soucivier.

L'Éguille-sur-Seudre

Dimanche 23 juin : kermesse sur la place de la salle des fêtes.

Vendredi 12 juillet : retraite aux flambeaux et feu de joie sur le port.

Samedi 13 juillet : jeux, ateliers enfants, sardinade, feu d'artifice et bal populaire sur le port.

Samedi 10 août : éclade de moules sur le port.

Samedi 17 août : le Port en fête.

Vendredi 6 sept : loto à la salle des fêtes.

La Tremblade

Samedis 6, 13, 20 & 27 juillet, 3 & 24 août : soirée dansante, kiosque pl des Eiders.

Samedis 6 juillet & 3 août : fête du port. 10h Brocante marine, animations. 18h Arrivée des bateaux. 20h sardinade et concert rock français.

Tout l'été en semaine : concerts 21h30 kiosque pl des Eiders ou Théâtre de verdure - Gratuit.

Tout l'été vendredis : soirée karaoké 21h30 kiosque pl des Eiders - Gratuit.

Dimanche 14 juillet : sardinade/saucisses, centre nautique Charline Picon 19h30.

Samedi 10 août : éclade géante, 20h pl du Casino.

Jeudi 15 août : élection miss Ronce-les-Bains, 21h30 pl du Casino.

Lundi 26 août : feu d'artifice à 22h45 des commerçants.

Dimanche 1^{er} sept : sardinade, centre nautique Charline Picon 12h.

Les Mathes-La Palmyre

Lundi 24 juin : 11^e fête de la Saint Jean. 21h30 Concert cubain. 22h30 spectacle Cie Elixir. 23h30 Feu.

22, 28 & 29 juin : nouveau spectacle Zagal Cabaret, 41 av des Mathes.

Vendredis de l'été : vendredis gourmands avec concert, 19h pl de la Halle.

11, 18 & 25 juillet, 1^{er}, 8, 16, 22 & 29 août : nouveau spectacle Zagal Cabaret, 41 av des Mathes.

Samedi 13 juillet : 22h45 Feu d'artifice. 19h Soirée gourmande et concert Cactus Riders.

Jeudi 18 juillet : tournée des plages 7UP et Fun Radio. 14h-19h Animations ludiques, sportives & musicales. 21h30-23h soirée Early Night - Gratuit.

Mardi 30 juillet : tournée d'été car podium FDJ, 18h-21h parking du marché - Gratuit.

Jeudi 1^{er} août : concert des Crogs, 21h30 square de l'Océan.

7, 10, 12, 14 & 21 sept : nouveau spectacle Zagal Cabaret, 41 av des Mathes.

Médis

Samedi 13 juillet : feu d'artifice, espace Médis loisirs.

Mercredi 14 août : spectacle de feu, espace Médis loisirs 22h.

Dimanche 8 sept : forum des associations, espace Médis loisirs.

Meschers-sur-Gironde

Vendredis de l'été : spectacle Son & lumière, 21h30 rue Paul Massy/22h30 port de plaisance.

Lundis matins de l'été : animation avec la Cie Coyote Minute, 11h.

Mardis de l'été : spectacle de magie 11h devant l'office de tourisme.

Mercredis de l'été : marché nocturne, 20h.

Mercredis 10 juillet & 28 août : concert Lawrence Collins, 21h au marché nocturne.

Samedi 13 juillet : feu d'artifice, 22h30 plage des Vergnes.

Mercredis 17 juillet & 7 août : concert MO, 21h au marché nocturne.

Mercredis 24 juillet & 21 août : concert Class Soul, 21h au marché nocturne.

Mercredi 31 juillet : concert Yoë, 21h au marché nocturne.

Mercredi 14 août : concert Julien Loko, 21h au marché nocturne.

Mornac-sur-Seudre

Dimanche 14 juillet : feu d'artifice sur le port et animations.

Jeudi 29 août : feu d'artifice sur le port et animations.

Mortagne-sur-Gironde

Du 12 au 15 juillet : grande fête du village, animations.

Samedi 20 juillet : repas des Cabanes sur le port, 20h.

Royan

Mardi 30 juillet : Summer teen's break Fun Radio, 21h-minuit - Gratuit.

Samedi 3 août : spectacle cabaret - Paris canaille les swings, 21h.

Sablanceaux

Jeudi 22 août : concert des Crogs et feu d'artifice, 21h site abbaye - Gratuit.

Saint-Augustin

Samedi 6 juillet : fête du centre bourg, 19h.

Samedi 13 juillet : éclade géante de moules 20h, puis retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.

Samedi 17 août : éclade géante de moules 20h Aire de l'yeuse.

Saint-Georges-de-Didonne
Mercredi 21 août : éclade de moules, 19h au lac d'Enlias, par Lire en Pays Dogon Mali.

Dimanche 30 juin : 6^e fête du port, 10h-20h.

Concerts et spectacles de l'été : place de l'église et parvis du Relais.

Lundi 15 juillet & vendredi 16 août : feu d'artifice 22h30 grande plage.

Saint-Palais-sur-Mer

Mercredis de l'été : spectacle magie, 18h salle des fêtes.

Dimanches de l'été : concerts gratuits pl de l'Océan 21h30.

9 & 10 juillet + 27 & 28 août : festival des jeux, 17h-23h.

Dimanche 14 juillet : concert au bonheur des dames (Oh les filles, Oh les filles), 21h place du Commerce.

Samedi 27 juillet : tournée d'été car Podium FDJ, 10h-13h et 21h-23h pl de l'Océan - Gratuit.

Mardi 13 août : concert Cactus Riders, 21h pl de l'Océan.

Mardi 13 août : feu d'artifice 22h30 plage du Bureau.

Samedi 17 & dimanche 18 août : foire aux vins et à la gastronomie, av de la République.

Saint-Romain-de-Benet

Samedi 3 août : éclade organisée par le football club Rominois, repas dansant, salle des fêtes 20h30.

Mardi 13 août : concert cuivres Go-Sport, 21h place de l'église - Gratuit.

Saint-Sulpice-de-Royan

Vendredis de l'été : festival des vieilles forges, 18h30 ou 19h30 concerts pl des vieilles forges.

Samedi 7 sept : forum des associations.

Saujon

Vendredi 21 & samedi 22 juin : fête de la musique dans la ville.

Dimanche 23 juin : thé dansant association de recherche du costume traditionnel, 15h-20h la Salicorne.

Vendredi 12 juillet : loto des supporters du football, 21h salle Carnot.

Dimanche 14 juillet : spectacle pyro-musical et concert orchestre Blague à Part, 22h30 aire de la Lande.

Mercredi 17 juillet : concert Alkabaya, 21h port de Ribérou - Gratuit.

Vendredi 19 juillet : concert Valery Orlov la grand voix russe, 20h30-22h église St Jean-Baptiste.

Vendredi 19 juillet : loto amicale des supporters du Royan Saujon Rugby, 21h salle Carnot.

Mardi 23 juillet : théâtre jeune public, 18h parc du château, Cie Soleil Nuit - Gratuit.

Mercredi 24 juillet : concerts Clari'Océan et So'Lune, 21h port de Ribérou - Gratuit.

Vendredi 26 juillet : loto des supporters du basket, 21h salle Carnot.

Mercredi 31 juillet : révélations musicales, concert CrazyDolls and the Bollocks, 21h port de Ribérou - Gratuit.

Jeudi 1^{er} août : nuit des étoiles à la Salicorne - Gratuit.

Mardi 6 août : théâtre jeune public 18h parc du château, Cie Soleil Nuit - Gratuit.

Mercredi 7 août : concert Les Voizins Team, 21h port de Ribérou - Gratuit.

Vendredi 9 août : loto équipe NF3 du basket, 21h salle Carnot.

Vendredi 9 août : concert Les cordes et les voix magiques d'Ukraine, 21h église St Jean-Baptiste.

Mercredi 14 août : folklore, feu d'artifice et soirée dansante, à partir de 21h30 aire de la Lande - Gratuit.

Vendredi 16 août : loto amicale des supporters du Royan Saujon Rugby, 21h salle Carnot.

Samedi 17 août : animation folklorique marché et rue Carnot, 10h-12h.

Mercredi 21 août : concert Devil Jo & The Backdoormen, 21h port de Ribérou - Gratuit.

Vendredi 23 août : loto Anciens du football, 21h salle Carnot.

Samedi 24 août : bal et concert guinguette avec le Bal du Tram 33, 19h La taillée verte - Gratuit.

Dimanche 25 août : après-midi guinguette, 15h La taillée verte - Gratuit.

Vendredi 30 août : loto des seniors filles et garçons du basket, 21h salle Carnot.

Samedi 14 sept : forum des associations à la Salicorne.

Semussac

Vendredi 21 juin : kermesse des écoles.

Vendredi 16 et samedi 17 août : fête du melon, les Éfourneigas.

Dimanche 15 sept : festival de musique, La Clique.

Talmont-sur-Gironde

Dimanche 11 août : feu d'artifice, grande fête au village.

Vaux-sur-Mer

Vendredi 19 juillet : feu d'artifice, 22h45 plage de Nauzan.

Jeudi 25 juillet : concert rockabilly Crazy Dolls and the Bollocks, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Jeudi 1^{er} août : concert pop française Léonie, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Mardi 6 août : Festi'vaux concert Electro Deluxe et Lamuzgueule, 19h-minuit parc de la mairie - Gratuit.

Mercredi 7 août : Festi'vaux concert Pony Pony Run Run et Raqoons, 19h-minuit parc de la mairie - Gratuit.

Jeudi 8 août : Festi'vaux concert Collectif 13 et R.Can, 19h-minuit parc de la mairie - Gratuit.

Vendredi 16 août : concert reggae Alam, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Jeudi 22 août : concert rock'n'roll/rockabilly Octopus King, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Vendredi 30 août : fête de l'été, concert Zelten, 21h30 prom de Nauzan - Gratuit.

Samedi 7 sept : forum des associations salle Équinoxe.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

LE GOÛT DU PARTAGE

Il existe en France plus de 25 000 communes comptant moins de 1 000 habitants, comme Mornac-sur-Seudre. Que pourrait faire une commune comme la nôtre si elle devait rester isolée, sans appartenir à une intercommunalité ? Rien ou pas grand-chose.

Après trois mandats et quatorze ans passés à la mairie, je peux mesurer les nombreux bénéfices que nous a apportés notre participation au SIVOM, à la communauté de communes puis à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Les réalisations les plus importantes de notre village ont bénéficié de fonds communautaires, pour la médiathèque, la salle du port, la salle associative, les ateliers municipaux et bientôt la salle des fêtes multiculturelle.

Mais l'intercommunalité, c'est d'abord un partage clair du pouvoir et des décisions, un espace où les maires, les élus et les services peuvent se rencontrer, échanger, acquérir des connaissances. Nous avons les mêmes soucis, les mêmes questions. Lorsque nous nous retrouvons à l'agglo, en commission ou en conseil communautaire, il n'y a pas de maire plus haut que l'autre. Nous sommes tous

responsables. On discute de tous nos problèmes, et surtout nous nous apprécions. Sans ce partage de compétences, les petites communes comme la nôtre ne pourraient pas répondre à tous les besoins des habitants et aux exigences qui nous sont aujourd'hui fixées par la société.

À Mornac, la CARA instruit nos permis de construire, ramasse nos déchets, collecte les eaux usées, assure encore le transport des élèves et des habitants. Nous avons un office de tourisme, qui a intégré l'Office de tourisme communautaire : ce changement de dimension nous a donné une force bien plus importante.

Les Jeudis Musicaux, les Sentiers des Arts, la Remontée de la Seudre sont aussi des ouvertures exceptionnelles qui ont beaucoup apporté à Mornac. C'est ça l'agglo : elle est belle, elle bouge, elle se transforme, elle rassemble les gens.

Gilles Sallafranque
Maire de Mornac-sur-Seudre

GROUPE DE ROYAN BLEU MARINE

UN NOUVEAU PRÉSIDENT, PUIS UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ ?

Jean-Pierre Tallieu a annoncé qu'en 2020, il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat à la présidence de la CARA. Patrick Marengo, maire de Royan, a, aussitôt, annoncé qu'il ferait acte de candidature à cette fonction. Encore faudrait-il qu'il soit élu à Royan, mais admettons cette hypothèse d'école.

Bossuet écrivait : « *Qui sait le passé peut conjecturer l'avenir* ». Il ne saurait ignorer qu'à la CARA, il n'est pas bon d'être maire de Royan, et de se présenter à des élections. A-t-il oublié que le 28 avril 2014, une grande majorité des conseillers communautaires ont, s'agissant de la sixième vice-présidence, écarté la candidature de Didier Quentin pour nommer son opposante royannaise Régine Joly ? A-t-il oublié que le 15 février 2017, suite au décès de l' élu royannais premier vice-Président, Patrick Marengo étant candidat pour le remplacer, le conseil lui a infligé un véritable camouflet en décidant que la vacance ne porterait pas sur ce poste de premier vice-président, mais sur le treizième et dernier

poste ? Aussi, on est conduit à lui rappeler une maxime d'Antoine Gombaud, Chevalier de Méré : « *Qui commence une affaire sans jugement, ne doit pas être surpris si elle finit sans succès* ».

En outre, la législation prévoit un réexamen, avant le 31 août prochain, de la composition des conseils communautaires, en nombre de sièges et en répartition par commune. Or, un accord local moins favorable à Royan que le droit commun actuellement appliqué n'est pas à exclure.

Par ailleurs, et tout bien considéré, la question essentielle concernant la CARA n'est pas de savoir qui sera président en 2020, mais quelles communes en seront membres en 2022. Ceci fera l'objet de ma prochaine tribune .

Gérard Jouy,
conseiller municipal Royan Bleu Marine
Conseiller communautaire déclaré d'opposition
06 37 86 51 63 / gerard.jouy17@orange.fr

Ma plage en 2040 : jeux gratuits et robots nettoyeurs

Âgés de 3 à 12 ans, les enfants du centre de loisirs de la presqu'île d'Arvert ont participé au concours d'artistes amateurs « ma plage en 2040 » organisé par la CARA en réalisant cette fresque mosaïque. Celle-ci représente à leurs yeux « les enjeux difficiles pour avoir une plage propre afin de s'y relaxer, jouer et surtout passer un agréable moment en famille ». On y trouve des mouettes, des crabes, certaines petites bêtes du futur ainsi que des jeux gratuits et des robots nettoyeurs solaires.



Idée pharamineuse



Manech / Ploù Ploù. 2019.



MINUIT - Chat mâle, 7 ans



PRINCESSE - berger femelle croisée Thervuren - 8 mois

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes

13, rue du Chenil

17600 Médis

Tél : 05 46 05 47 45

Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « Refuge Les amis des bêtes Médis 17 »

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

7 HISTOIRES D'ESTUAIRE

Un grand spectacle au fil de l'eau

MISE EN SCÈNE ERIC LE COLLEN
PRODUCTION CARBUS

PORT DE CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET **LUNDI 19 AOÛT 21H30**
SITE GALLO-ROMAIN DU FÂ, BARZAN **MERCREDI 21 AOÛT 21H30**
SITE DE LA FALAISE DU CAILLAUD, TALMONT-SUR-GIRONDE **LUNDI 26 AOÛT 21H30**
PHARE DE SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE **MERCREDI 28 AOÛT 21H30**

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES CAPACITÉS D'ACCUEIL **INFORMATIONS 05 46 22 19 20**

SPECTACLES ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROTAN ATLANTIQUE

AGGLOMÉRATION ROTAN ATLANTIQUE

31 AOÛT et 1^{ER} SEPT 2019

La Remontée de la Seudre

À PIED
À VÉLO
À CHEVAL
À LA RAME
À LA VOILE

LA TREMBLADE L'ÉOUILLE

MARENNES Hiers-Brouage

INSCRIPTION
05 86 87 00 21
www.agglo-royan.fr

Remontée de la Seudre

Une exposition organisée par la Communauté d'Agglomération Roan Atlantique

TITOUAN LAMAZOU

ŒUVRES 6 AVRIL 3 NOVEMBRE 2019
VAGABONDES

La Maison des DOUANES
SAINT-PALAIS-SUR-MER

AGGLOMÉRATION ROTAN ATLANTIQUE

31^e édition

Jeudis Musicaux

33 communes au rythme du classique

Du 6 juin au 19 septembre 2019

Tarif : 14€
Gratuit pour les - de 16 ans
*Prix hors de location / ZE minimum

Informations
05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr

fnac ticketmaster® La Chaîne Maritime CONCERT CLASSIC .com